

DÉTECTIVE

La brute exécutée



La famille de l'Italien Carlon, réunie en conseil, décida la mort de l'ivrogne de Pontoise qui n'avait cessé de terroriser les siens; son neveu, presque un enfant, fut chargé de l'exécution.

(Lire, pages 4 et 5, l'émouvant reportage de notre collaborateur Étienne Hervier.)

AU SOMMAIRE | Aux confins de la civilisation, par L. C. — Le Pont de la Mort, par Pierre Rocher. — La vengeance du feu, par Henri Anger. —
DE CE NUMÉRO | La Mauresque décapitée, par Henri Bourrières. — Don Juans tragiques, par N. Tassin. — L'ogre errant, par Ferdinand Grezard.

AUX CONFINES DE LA CIVILISATION

Mesures de prudence

VENDREDI dernier, en pleine audience : à la 12^e Chambre de la Cour de Paris, un hôtelier, poursuivi pour abandon de famille, parce qu'il se refusait à payer à son ancienne femme la pension alimentaire à laquelle il avait été condamné par le jugement de divorce, tirait sur elle six balles de revolver. Tous les détails du drame ont été donnés par les journaux ; nous voulons, à propos d'un fait divers qui tend à se renouveler de la façon la plus inquiétante, présenter quelques observations qui s'imposent.

On ne se contente plus de tuer à domicile dans l'intimité d'un appartement qui fut, avant le crime, le champ clos des rivalités intimes ; on a transporté le combat dans la rue, et, maintenant, on fait mieux encore : c'est au Palais de Justice même, sous l'œil des magistrats revêtus de leur toge symbolique, face à la balance et au glaive, que, par une sorte de cynisme, on se tue...

Va-t-on continuer longtemps à tolérer ce spectacle, en ne prenant pas les mesures que le bon sens commande et que, pour notre part, depuis plusieurs années, nous avons proposées ?

C'est, en effet, le troisième crime de ce genre que la chronique judiciaire a enregistré en l'espace de deux ans : ce fut d'abord, après une infructueuse tentative de conciliation, un mari, en instance de divorce, qui blessa mortellement sa femme dans les couloirs du Palais ; le même geste se reproduisit, quelques mois plus tard.

Nous avions alors indiqué qu'il nous paraissait fou que le Parquet ne donnât pas des instructions sévères pour mettre un terme à ces tueries. Il était si simple de faire fouiller les candidats au divorce, avant de les mettre en présence l'un de l'autre.

Formalité gênante, diront les grincheux. Et puis après ! La belle affaire ! La sauvegarde d'une vie humaine vaut bien l'ennui d'une fouille... On ne s'indigne pas du même procédé, lorsqu'il est appliqué par des douaniers à la frontière : la fraude au préjudice des contributions indirectes est tout de même d'un ordre de gravité moindre que l'assassinat.

Nous ne demandons pas qu'on fouille tous les prévenus qui comparaissent librement devant le tribunal : le choix, en cette matière, est aisé.

Il est des procès particulièrement dangereux : ceux qui opposent des époux ou d'anciens époux, séparés par toute l'étendue de la haine, à propos de ces conflits émouvants, cruels, que crée, par exemple, le droit de garde d'un enfant, ou encore ces irritantes questions d'argent...

Déjà, une certaine réforme a été apportée, à Paris, dans la pratique des conciliations : on a aménagé les locaux, placé les maris dans une pièce, les femmes dans une autre, pour leur éviter une attente face à face, qui se terminait habituellement, sinon par des coups de feu, du moins par des pugilats. Chacun de leur côté, les plaideurs pénètrent dans le cabinet du magistrat ; un service d'ordre renforcé assure la police de ces lieux, où couvent tant de drames... Mais, à l'audience, rien n'est organisé.

Et voici que le crime récent de cet hôtelier parisien appelle une extension de ces mesures de sécurité. Par deux fois, l'inculpé avait été condamné à des peines théoriques pour n'avoir pas acquitté les mensualités qu'il devait à son ancienne épouse. Sa mauvaise volonté était ainsi évidente ; on pouvait, sans être pourvu d'un don prophétique, prévoir les réactions qui troubleraient le cerveau de cet homme, lorsqu'il se verrait châtié sévèrement par les magistrats, lassés de son cynisme à l'égard de leurs sentences...

La réaction s'est produite, aussitôt après que le président de la Cour eût dit au coupable ce qu'il pensait de son attitude.

Le revolver a troublé la sérénité de l'audience.

Il aurait suffi de palper les poches pour éviter un malheur.

Ce scandale doit cesser : il ne faut plus que le prétoire soit souillé par des taches de sang.



La puissante et sinistre prison-citadelle de Laandi-Khana sert à la fois de geôle pour les bandits afghans et de relais d'une absolue sécurité hospitalière pour les caravaniers.

V la limite de l'Afghanistan et de l'Inde, c'est-à-dire aux confins de la barbarie et de la civilisation, cette prison dresse ses épaisses et puissantes murailles.

Des tranchées, des réseaux de fils de fer, une triple haie de sentinelles la séparent du désert.

Le jour n'y arrive que par d'étroites meurtrières qui semblent volontiers plutôt faites pour le canon des fusils et des mitrailleuses que pour le soleil.

Sur le toit, à la limite d'une étroite guérite de pierres, une sentinelle domine le ciel.

Jour et nuit, il scrute l'horizon et le désert. Quand des cavaliers apparaissent à l'horizon, une décharge de son fusil alerte la citadelle. Des veilleurs apparaissent aux créneaux. La pri-

son devient aussitôt un bastion en état de siège.

Quelle est donc cette étrange prison ? C'est la fameuse forteresse de Laandi-Khana, prison d'Etat où les rois d'Afghanistan condamnent à vivre les brigands qui infestent les montagnes de leur pays encore barbare.

Les brigands sont nombreux en Afghanistan. Ils savent qu'il y a sur les pistes mal tracées des caravanes chargées d'un riche butin. Ils se postent dans les défilés fantastiques, essayant de surprendre la surveillance des voyageurs. Bandits et caravaniers sont armés. Ils échangent des coups et la victoire est aux plus nombreux et aux plus redoutables. Quand les bandits sont les moins forts, il arrive qu'on en capture...

Et ceux à qui l'on fait grâce de la vie entrent dans la prison de Laandi-Khana !

Autant imaginer un tombeau. Ils vivent là dans des cachots, enchaînés, ne recevant pour nourriture que juste ce qui leur permet de ne pas mourir...

Mais il est arrivé que, pour délivrer leurs compagnons emprisonnés, des bandits, qui avaient réussi à conserver la liberté, sont montés à l'assaut de la citadelle. Ils y ont tué les soldats ; ils ont brisé les chaînes des captifs.

Aussi, depuis ces dramatiques coups de main, la prison de Laandi-Khana est-elle perpétuellement en état de guerre.

Sa situation lui permet de remplir un double objet : ce n'est pas seulement, grâce au ciel, une construction inhospitalière. Il n'y a, en effet, qu'à Laandi-Khana que les caravaniers inquiets trouvent, parfois, un asile sûr...

L. C.

Le crime prévu

Jean-Marie de Peyronnenc, cet hôtelier de la rue Buffon, qui tira, vendredi, sur son ancienne femme, six balles de revolver, à l'audience de la 12^e Chambre de la Cour, avait-il, semble-t-il, prémédité son crime.

Lorsque, en mai dernier, il avait comparu devant le tribunal (qui l'avait condamné à 3 mois de prison ferme), son avocat, M^e Delavente redoutait le geste criminel ; il l'avait confié à un chroniqueur judiciaire qui, poussé par sa curiosité professionnelle, avait tenu à suivre attentivement les débats.

La curiosité du rédacteur fut déçue : M. de Peyronnenc se tint tranquille. A la sortie de l'audience, le journaliste dit à l'avocat :

— Vous aviez tort ; il n'y a rien eu... C'est toujours ainsi : les drames que l'on prévoit ne se produisent jamais...

Il n'en fut pas de même le 15 juillet.

Le flair de l'armurier

Devant le tribunal correctionnel d'Alès, il y a une quinzaine de jours, comparait une femme qui avait eu l'intention de tuer son mari... Le coup, à l'opposé du drame parisien, avait magnifiquement raté, grâce au flair de l'armurier.

Celui-ci avait chargé l'arme à blanc : lorsque l'épouse irritée — encore une histoire d'amour ! — déchargea dans un café son revolver sur le coupable, il n'y eut qu'une pétarade inoffensive.

Mais, le plus drôle, dans cette histoire, qui se termina, en somme, fort bien, c'est que la « victime » ne fut pas le mari, mais un consommateur qui lui ressemblait... Le sosie eut un instant de frayeur.

Si tous les armuriers agissaient comme celui d'Alès, on compterait moins de drames passionnels.

Une vie double

Le tribunal de Swansea (Angleterre) vient de condamner à une peine sévère — 10 ans de réclusion — l'expoliceman John Regan qui cumulait ses fonctions de gardien de la paix avec le métier de cambrioleur.

Durant sept ans, Regan avait commis une longue série de vols et de cambriolages nocturnes, s'introduisant dans les banques, les magasins, les maisons particulières.

Après le verdict, l'ancien chef de Regan, l'inspecteur de police A. Wilson, fit du policeman-cambrioleur le portrait suivant :

— Regan est loin d'être un imbécile ; c'est un garçon d'une vive intelligence, doué de facultés remarquables.

En effet !

Encore un kidnapping

Haskell Bohn, un jeune homme âgé de 20 ans et fils d'un multimillionnaire, roi des frigidaires, a été enlevé par une bande de gangsters.

Ils le gardèrent pendant huit jours dans un sous-sol, tandis que les parents étaient sommés de verser 35.000 dollars aux ravisseurs. Le jeune homme vient d'être rendu sain et sauf à sa famille. Celle-ci garde le silence le plus complet sur les négociations avec les gangsters et a prié la police de ne pas intervenir.

Les Tricards

Au moment de mettre sous presse, la fin de la saisissante enquête sur « LES TRICARDS », de notre collaborateur Marcel Montarron, actuellement absent de Paris, ne nous était pas encore parvenue. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs, qui la trouveront dans notre prochain numéro.

Publicité de "DéTECTIVE"

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *DéTECTIVE* à : Néo-Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI^e).

"CRIME ET CHATIMENTS"

Nous publierons dans notre prochain numéro les résultats de notre grand concours et la liste des gagnants.

DÉTECTIVE

AVEC LES ÉVADÉS DU BAGNE

par Marius LARIQUE



A partir du 28 juillet

va publier :

A partir du 11 août



LA LÈPRE BLANCHE

par Paul BRINGUIER

DEUX ENQUÊTES SENSATIONNELLES

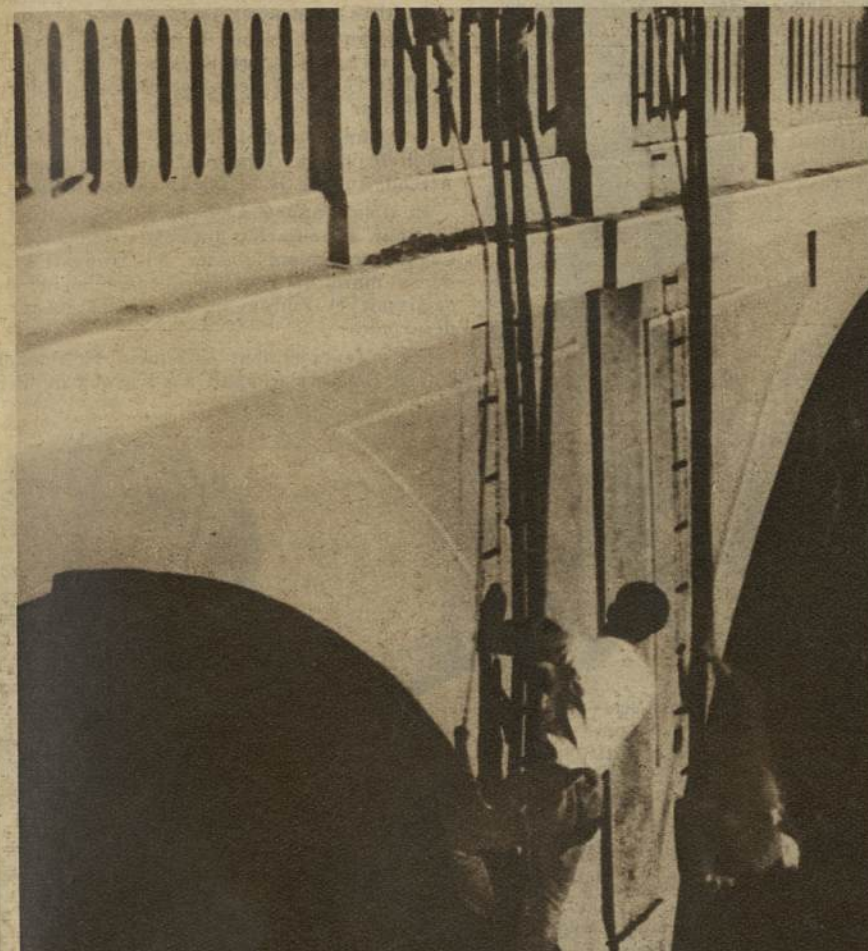


Pierre Giordano, un gars de Sète, fils de pêcheurs.

Les pompiers parvinrent à arracher au torrent trois hommes et une femme.



A la hauteur du pont Barla, après une demi-heure d'efforts, quelques sauveteurs héroïques remontèrent un trimardeur évanoui.



Sous les voûtes du Paillon, vagabonds, chiffonniers, tricards, tous les errants de la belle étoile, avaient été surpris, en plein sommeil, par les eaux tumultueuses du torrent qui menaçait de tout submerger.



Nice (de notre correspondant particulier).

ADAME Emilie ! Un champignon farci et deux rougets grillés, s'il vous plaît !

Il était neuf heures du soir. On dînait en manches de chemise à la terrasse de ce restaurant du quai Saint-Jean-Baptiste, renommé pour sa cuisine et sa clientèle pittoresque.

Le patron Bouttau allait de table en table selon son habitude, interpellant les uns en patois, les autres en français, répondant « oui, mes enfants » à un groupe piaillard de dactylographes, qui se sentaient des jambes pour aller danser, et qui croquaient de la langouste à la table où Mayol commande un cuisseau de chevreau à l'ail.

La journée avait été orageuse. Il pleuvait depuis cinq jours sur la montagne, et cette veille de 14 juillet, avec ses drapeaux, ses banderoles au vent, ses illuminations de kermesse, avait une odeur de feuilles et de terre mouillée.

Un vieux à la barbe en broussaille, aux yeux éblouissants, qui marchait à la façon d'une marionnette dont les fils principaux auraient été cassés, vint tendre son chapeau.

Indulgent, Bouttau le laissait faire. Il expliquait. — C'est un voisin. Il habite sous le pont du Paillon.

C'est à ce moment que je reconnus le paysan à la figure de musaraigne que j'avais rencontré quelques heures auparavant, sur le quai de la gare de l'Escarène, un sac sur l'épaule.

Ce bonhomme avait des yeux de sorcier. Je l'entendis ricaner.

Il grogna en provençal : — Il ne fera peut-être pas bon à coucher sous le pont, ce soir ! Le Paillon pourrait bien laver les pieds à qui s'y risquerait.

On éclata de rire. De l'autre côté de l'allée de platanes, le lit du Paillon était sec comme un drap de lit sous le fer de la repasseuse.

Ce torrent qu'on retrouve dans toutes les chansons niçoises à deux crues : l'une à l'automne, l'autre au printemps. Le reste de l'année, il sert de ruisseau aux lavandières, de champ de tir aux chasseurs alpins qui viennent y faire claquer des mitrailleuses. Des chevaux y tirent des tombereaux remplis de cailloux et une herbe sauvage, une herbe de steppe, y pousse au mépris de la faux.

Enjambé par plusieurs ponts, le Paillon est recouvert, du quai Saint-Jean-Baptiste à son embouchure, sur une longueur d'environ deux kilomètres.

Le lit souterrain a pour ciel quatre voûtes qui rappellent le boyau du métro ; sous chaque voûte, on a ménagé des passages, sortes de niches qui permettent d'aller d'une arche à l'autre.

C'est là que les « clochards » de Nice s'étaient installés.

A partir de neuf heures le soir, une vie étrange commençait, sous l'élégante esplanade plantée de poivriers, de palmiers, décorée de gazons et de fleurs. Des lumières dansaient sous le tunnel, projetant sur les murs des ombres propres à illustrer un poème de Jehan Rictus.

Rendez-vous des pauvres gens, le Paillon couvert était devenu une sorte d'asile de nuit aménagé. Ses niches avaient été installées. Des caisses, des paillasses éventrées en formaient le mobilier. On avait tendu des rideaux pour être « chez soi ». Prodige : des débrouillards avaient réussi à amener un lit de fer, un lit avec des couvertures !

Vagabonds, chiffonniers, tricards, trimardeurs, femmes hagardes que l'agent de police renvoie de banc en banc, tous ceux-là de la « zone » et du chômage, les errants de la belle étoile, ceux qu'un jour on retrouve morts dans un fossé ou devant une porte cochère obstinément fermée, tous mendiant d'un opéra de quat'sous sans complainte, avaient fait à leur tour, le trou des bêtes traquées, pendant qu'à quelques mètres au-dessus de leur tête chantaient les jazz des casinos...

Ah ! comme la soirée était pesante avec un ciel voilé et un vent chaud, humide, qui venait de la montagne.

Sur l'esplanade, un comité de quartier avait organisé un bal en plein air avec des guirlandes de lampes électriques bleues, blanches et rouges, un orchestre et un bar où l'on vendait de la limonade et de la bière.

Vers dix heures, un vent frais se leva. Ce qui collait à la peau, ce souffle gluant qui faisait couler de la sueur sur le visage des danseuses, tourna court. Il y eut une détente. Dans l'atmosphère, quelque chose fuyait, se dissolvait. Des étoiles apparurent à travers les branches des platanes. L'inégalable berceuse des nuits de Nice, un instant interrompue, reprenait *amoro*.

Alors ce fut, dans le même temps, comme si un train rapide s'engouffrait sous les voûtes du Paillon.

Le vieux cri niçois, celui qui lançait autrefois un cavalier parcourant les quais, pour alerter les lavandières, retentit :

— Pailloun ven ! Pailloun ven !

Et, comme elle montait de terre, par la bouche d'un « regard » d'égout autour duquel on valsait, s'éleva une clameur, la clameur affolée

LE PONT DE LA MORT

des gens qui se noient et hurlent avant d'être étouffés.

En quelques minutes le Paillon avait empli son lit. A pleines gerbes tumultueuses, battant de ses eaux boueuses les piliers des arches, il submergeait tout.

Et c'était, dans le souterrain, l'affreuse agonie des clochards surpris par la crue, qui commençait.

Le bal s'était vidé. Mille personnes se penchaient au-dessus du parapet du pont, mêlant leurs cris à ceux des victimes.

Amplifiés par l'écho de la voûte, c'était, ces cris, la pire chose humaine que l'on puisse entendre. Ils sortaient du souterrain comme d'une tombe : l'appel des malheureux gonflait avec leur fraïeur. Parfois, il s'interrompait quelques secondes, puis il reprenait plus long, plus sourd, plus déchirant.

Le drame était trop facile à imaginer. Blottis dans les niches, les clochards menacés, à tout instant, d'être emportés par le courant, voyaient l'eau monter, monter. Elle gagnait leurs genoux, leur poitrine. Tout à l'heure, elle allait atteindre leurs épaules ; tout à l'heure, le havre de ces misérables allait devenir leur tombeau.

Alors, on assista au spectacle d'une torture insoupçonnée. On vit une femme sortie du souterrain — du Pont de la Mort — se coller au pilier et, les bras en croix, implorer le secours de tous ceux qu'elle voyait penchés vers elle. Sa robe lui collait au corps. Son visage était ruisselant d'eau. La violence du courant la faisait osciller. Tantôt elle hurlait, tantôt elle suppliait avec une voix d'enfant. Dix hommes, enjambant le parapet, voulaient se jeter à l'eau. Il y en eut vingt pour les en empêcher. Le Paillon courait vers la mer avec une telle violence qu'il eût emporté les sauveteurs comme des fétus de paille.

Cependant, en amont, à la hauteur du pont Barla, les pompiers arrachaient au torrent trois hommes que le flot noyait, et une clocharde connue sous le nom de « Jésus-Christ ». Quai Gallieni, un entrepreneur de peinture, M. Etienne Blanchi, et ses deux amis Gilbert Tauaere et Victor Giletta, ramenaient après une demi-heure d'efforts un trimardeur évanoui.

Mais la femme ne résistait plus. Elle était vaincue. On lui jeta des cordes. C'était trop tard. Le corps oscilla comme un arbre frappé par la hache, qui ne tient plus à la terre. Le flot boueux la guettait. Dès qu'elle tomba, il l'emporta en la roulant ainsi qu'un baril.

Là-bas, à l'embouchure du Paillon, cent curieux virent passer une noyée qui s'en allait buter de la tête contre les vagues. C'était la clocharde qui avait épuisé son destin et qui gagnait le large, là où la paix est promise parce qu'il n'y a plus ni lois, ni hommes.

Cela dura quatre heures. Impuissants, les pompiers jetèrent des bouées, descendirent au ras du flot, avec des échelles, pour sonder les ténébres. Des pêcheurs revinrent du port, portant sur leurs épaules une frêle pirogue. On les dissuada de la mettre à l'eau.

La plainte des clochards — ceux qui « tenaient » encore — s'espaçait. Grâce au « regard » d'égout, on put leur crier quelques mots d'espoir. Ils répondirent :

— Nous sommes à bout !

Un projecteur militaire installé sur le pont Garibaldi permit, enfin, d'éclairer le souterrain. Alors, la foule qui était massée quai Saint-Jean-Baptiste vit nettement, hors des niches, deux hommes nus qui agitaient les bras.

— Sauvez-les, sauvez-les !

Cette fois, le sapeur Pierre Giordano, un gars de Sète, fils de pêcheurs, n'hésita pas.

Se laissant glisser au long d'une échelle, attaché à la taille, il descendit dans le torrent et lança une bouée.

Un malheureux s'y accrocha. Mais il manquait de forces. Giordano réussit à le tirer jusqu'à lui et, le prenant à bras-le-corps, l'amena jusqu'à l'échelle.

Une formidable ovation éclata. L'homme était sauvé. Grelottant, hagard, ne se souvenant de rien — c'était un jeune peintre en bâtiment de 26 ans — il fut couché dans la voiture d'ambulance et emmené à l'hôpital Pasteur.

En moins d'une demi-heure, Pierre Giordano ramena ainsi trois clochards. Le dernier s'était logé à deux cents mètres de l'ouverture du souterrain, c'était un vieillard.

A la lueur d'une lampe à acétylène — le projecteur militaire ayant des pannes successives — Giordano, de l'eau jusqu'à la ceinture, alla le chercher, se détacha, au risque d'être emporté par le courant, « amarra » solidement le clochard, et l'emporta sur son dos, risquant dix fois de disparaître avec lui.

Enfin l'aube vint. La colère homicide du torrent était finie. Le lit de cailloux apparaissait de nouveau.

Des équipes partirent explorer les souterrains. Il n'y avait plus ni vivants, ni morts.

Combien de clochards ont terminé ce soir-là leur vie de chiens errants ?

Nul ne le saura. Ils étaient sans nom, sans famille.

Les rescapés n'ont pas de souvenirs. Ils dormaient lorsqu'ils furent surpris par la crue. Habituellement, ils étaient une quarantaine sous la voûte...

Un journaliste anglais s'est présenté à l'hôpital avec deux dactylos.

— Je viens copier, annonça-t-il, la liste des morts !

Pierre ROCHER.



Après avoir longtemps travaillé de ferme en ferme, les Carlon avaient acheté un petit débit (les volets fermés) rue de la Coutellerie, à Pontoise.

Il ne se passait guère de jours sans que Mme Carlon, terrorisée, soit insultée ou battue. De plus en plus effrayée devant l'aveuglement de son mari, elle se...

Pontoise (de notre envoyé spécial). Florentin Lebrun s'éveilla en sursaut. Un poing frappait des coups rapides contre le battant de sa porte.

Il faisait nuit. M. Lebrun se retourna sur son lit de fer qui gémit, chercha à tâton la boîte d'allumettes et parvint à allumer une bougie. Il porta ses yeux sur son réveil :

— Deux heures trente ! Que se passe-t-il ?
— Lebrun ! Lebrun ! halétait derrière la porte une voix basse et rapide. Descendez vite ! Papa vient de se suicider.

Il se leva rapidement, enfila son pantalon et, prenant son bougeoir à la main, pieds nus, se dirigea vers la porte.

— Qu'y a-t-il ? interrogea sa femme qui venait de se réveiller.

— Carlon vient de se suicider !

A l'étage inférieur se trouvaient les appartements des propriétaires du petit hôtel-restaurant de la rue de la Coutellerie : deux chambres, petites, étroites, basses de plafond, où, la nuit venue, s'entassait sans souci d'hygiène et de bien-être toute la famille Carlon, soit six personnes.

Ce soir-là, ils avaient même retenu à coucher leur jeune neveu et cousin, Firmin Roveyaz, qui avait passé le dimanche avec eux, et qui devait regagner au lever du jour la ferme Bassot, à Ecancourt, où il travaillait.

Etendu sur son lit, à demi-défait, le père Carlon paraissait dormir. Sa tête, aux traits brutaux, coupés d'une épaisse moustache noire, était inclinée sur son épaule gauche. Mais, sur le traversin, un mince filet de sang coulait et tombait comme une ligne sombre sur le plancher blanc.

Debout dans un coin de la chambre, le fils de la victime, Camille Carlon, se tenait étroitement serré contre son cousin Firmin. C'était un jeune homme d'une quinzaine d'années, dont le visage pâle et fin s'encadrait d'une toison sombre et bouclée.

Les deux adolescents ne disaient rien. Le visage impassible, les dents serrées, ils étaient sans larmes et sans douleur. Seul, Camille tremblait légèrement.

M. Lebrun regarda ce groupe tragique, ce cadavre qui reposait sur le lit, le revolver qui tachait de noir la blancheur du plancher, les murs ripolinés où la lumière de la lampe jetait des étincelles mystérieuses, les ombres fantastiques qui se déformaient dans les angles de la chambre...

— Et la maman ? dit-il enfin.

La porte de la chambre voisine s'ouvrit. Une jeune fille d'une quinzaine d'années apparut dans la lumière du seuil. Le visage exsangue, les yeux brillants de fièvre, elle offrait le même air tragique et obstiné, le même front tétu que son frère et que son cousin.

— Lebrun, dit-elle, voulez-vous demander à votre femme de venir m'aider. Maman s'est évanouie et je ne puis la faire revenir à elle.

Sa voix, pleine d'une étrange lassitude, troublait à peine le silence funèbre. Derrière la jeune fille, deux petites ombres, drapées dans leurs chemises de nuit, se dressèrent soudain :

— Que se passe-t-il, Emma ?

— Allez vous coucher, les petits. Ce n'est rien ! Remettez-vous au lit Aldo, Marcel. Il ne faut pas réveiller papa. Il est si méchant...

Lentement la porte se referma.

— Il faut aller prévenir la police !

Le revolver brillait sous la main du mort étendue. Camille se détacha du mur et fit un geste vers lui.

— Il ne faut rien toucher avant l'arrivée des gendarmes, intervint le voisin.

■ ■ ■

Quelques minutes plus tard, le maréchal des logis Michel, accompagné du gendarme Dutriaux quittaient la gendarmerie, escortés par Camille et M. Lebrun. La petite ville, aux rues si calmes, dormait de son sommeil provincial.

Tout en marchant, le fils du suicidé racontait la nuit tragique.

— Nous sommes allés hier au soir, Emma, mon cousin et moi-même, écouter le concert sur la place publique. En rentrant, nous avons trouvé mon père dans un état de fureur extrême. Enfin vers deux heures nous sommes allés nous coucher. Soudain une violente détonation nous a réveillés. Nous avons pensé tout d'abord qu'il s'agissait d'une rixe dans la rue. Nous avons ouvert la fenêtre. La rue était calme. Ce n'est que quelques instants plus tard que nous nous

L'EXÉCUTION

sommes aperçus que mon père venait de se suicider...

Camille Carlon parlait d'une voix tranquille, sans qu'aucune émotion ne vint briser le cours de son récit.

Les enquêteurs étaient arrivés devant le numéro 29 de la rue de la Coutellerie. La petite rue curieuse s'éveillait. Des volets s'entr'ouvraient et des têtes se penchaient dans la nuit. On s'interrogeait de fenêtre en fenêtre, de porte en porte.

Cependant les gendarmes avaient pénétré dans la demeure des Carlon. L'escalier tournant vibra sous leurs pas. Il y avait du monde dans la chambre du suicidé. Le maréchal des logis fit sortir toutes ces femmes qui s'apitoyaient autour du cadavre immobile. Il ne restait plus, dans la pièce que la clarté de l'aube commençait à éclairer, que les enquêteurs, le fils et le neveu de la victime.

Il y eut un long silence dans cette chambre tragique. Sur le lit, l'hôtelier poursuivait son sommeil éternel. On entendait seulement les plaintes rauques de la veuve, prise d'une crise de nerfs, et les commentaires divers des commerçants assemblés.

Le maréchal des logis Michel observa le cadavre, le revolver, le groupe des jeunes gens.

— Vous dites que votre père s'est suicidé ?

D'un signe de tête, Camille répondit affirmativement.

des laideurs de l'âme humaine. Il revoyait dans une brume confuse un paysage titanique, fait de pics immenses dressés vers un ciel très bleu, un petit village brun et gris, perdu au fond d'une vallée, près d'un ruisseau chantant : La Madeleine, un nom doux comme une caresse, celui d'un petit hameau italien, dans la vallée d'Aoste.

Sa mère avait vécu huit ans dans la douceur de cette vie alpestre. Deux enfants étaient nés, deux jumeaux : Emma et Camille.

Les deux enfants avaient quatre ans, lorsqu'ils quittèrent La Madeleine.

Le père Carlon avait soif d'horizons nouveaux, de vie plus large. Ce fut alors une vie errante de village en village, de ferme en ferme. On resta deux ans ici, trois ans là. Tout d'abord, la famille Carlon avait travaillé à Vieillemaison (Seine-et-Marne), puis à Yvetot, en 1922 ; à Tourly (Oise) en 1925 ; à la ferme du Trou-Moreau, commune de Villepreux (Seine-et-Oise) en 1927 ; à la ferme de la Tuilerie, commune de Saint-Nom-la-Bretèche, en 1929.

triotte, Félicien, grand gars blond, large d'épaules et fort comme un bœuf.

Quand Mme Carlon rentra de voyage, elle serva le valet à la ferme. Camille se souvint maintenant que, peu de temps après le départ de sa mère, commencèrent les scènes terribles qui devaient faire de leur vie un enfer. Elle reprochait à sa femme de ne pas lui être reconnaissante. Les injures les plus ignobles lui étaient adressées. Epouvantés par la fureur de leur père et par la grossièreté de ses propos, les enfants s'enfuyaient dans les champs, et, le visage aveuglé par la sueur, pleuraient dans l'herbe fraîche, ment leur tranquillité et leur enfance perdue.

Carlon buvait maintenant. Il descendait à Versailles et passait ses journées à la recherche de la tolérance. Lorsque, le soir venu, il regardait la ferme, il rapportait le parfum trouble des bordels et une fureur accrue par de nouvelles libations.

— Quand te décideras-tu à crever, s'écriait-il du plus loin qu'il apercevait sa femme. Attends-tu que je te fasse sauter la tête ?

Et il la frappait à coups de poing et de poignard. Un jour, Mme Carlon dut rester couchée, l'ayant gravement blessée. S'il trouvait à sa main un couteau ou une hache, il saisissait et l'on avait toutes les peines à le désarmer.

Ses enfants étaient également victimes de sa colère. Emma s'occupait des travaux du ménage.



— Tiens ! Tiens !...
Et ce fut brutalement que Michel demanda :
— Votre père était donc gaucher ?...
Le jeune homme sursauta, pâlit soudain et baissa la tête.
Il n'avait pas prévu cela.

Une enquête pleine de surprise.

— Allons ! dis-nous la vérité !
Camille Carlon était assis dans le bureau du maréchal des logis. Il jeta les yeux vers la fenêtre. Des enfants jouaient dans la cour de la gendarmerie. Le gravier crissait sous leurs pas et l'air était plein de cris joyeux.

Il songea que, lui aussi, il y avait peu de temps encore, était un enfant. Son corps n'était pas encore celui d'un adolescent ; il y avait dans son visage quelque chose de puéril. Seul son regard était celui d'un homme. Il avait tant souffert, jusqu'à cette heure, qu'inconsciemment son esprit et son cœur s'étaient mûris peu à peu.

Il n'avait pas encore 16 ans et pourtant il n'ignorait plus rien des tristesses de la vie et



Aussi loin qu'il remonta dans ses souvenirs, Camille revoyait le visage de son père, comme celui d'une brute, insensible à la pitié, incapable de tendresse. L'enfant avait souffert de ce manque d'affection. Mais c'était surtout depuis trois ans que la vie était devenue un martyre.

En 1929, sa grand-mère étant morte, Mme Carlon et Emma se rendirent à La Madeleine pour assister aux funérailles.

Pour remplacer sa femme absente, Carlon embaucha, à la ferme du Trou-Moreau, un compa-



La soupe était-elle trop épaisse ou trop chaude, la pauvre fillette écopait sa part de coups. Durs et brutaux, la saisissait par les cheveux, la traînait sur le plancher, lui bourrait les côtes de coups de pied.

Sur ces entrefaites, les Carlon avaient acheté le petit hôtel-restaurant de la rue de la Coutellerie. Dès lors, il cessa de travailler, et passa son temps à boire et à battre sa femme et ses enfants. Deux petits garçons étaient venus rejoindre la famille. Ils avaient aussi leur part de brutalités de Carlon, surtout le dernier. Lorsque le petit, dans un élan de tendresse, tendait ses bras vers l'homme, celui-ci, d'une rage soudaine, le repoussait brutalement du revers de la main, l'envoyait rouler contre le mur et hurlait :

— Bâtard ! fils de vache ! tu seras mort un jour je tuerai ta mère et toi avec elle. toute la famille...

La mère essaya d'intervenir. La fureur de Carlon se retourna contre elle. Lorsqu'il eut voulu de la frapper, la malheureuse gisait le visage contre terre, évanouie. On dut faire venir les enfants.

... et son cousin, Firmin Roveyaz (ci-dessus) fut chargé d'exécuter l'énergumène dont il présentait la tête comme un suicidé.

Et, d'un coup de poing en pleine poitrine, il éloigna l'adolescent. Celui-ci perdit l'équilibre, sa tête heurta l'angle de la table. Il roula en gémissant sur le plancher.

En silence, ils écoutèrent tous les pas lourds de l'homme dans l'escalier. Une porte claqua quelque part là-haut et une voix terrible de haine monta dans la nuit :

— Je vous tuerai tous, tous, tous !...

Une heure. On avait mis les volets à la devanture du café. La lampe s'était éteinte et en silence, le bout du pied effleurant à peine les marches, les enfants et la mère montèrent se coucher. La porte de la chambre était fermée à clé.

— Papa ! Papa ! supplia Emma, à mi-voix, ouvre-nous !

Il y eut dans la chambre un bruit de meubles heurtés.

— Ah ! Ah ! vous voulez dormir ! Allez coucher dans la rue. Je vous chasse tous.

— Papa ! Papa ! ouvre la porte, poursuivait la fillette.

Pâle, les yeux pleins de larmes, elle restait

appuyée contre le battant et répétait sa plainte monotone.

Immobiles et silencieux, les trois autres personnages, plaqués contre le mur de l'escalier, attendaient, oppressés d'angoisse.

— Papa ! Papa ! ouvre-moi.

— Toi, oui, je veux bien que tu viennes te coucher, mais pas ta vache de mère, ni ton voyou de frère. Toi seulement... toi seulement...

La voix du fou s'était faite plus douce. La mère pâlit affreusement, elle savait de quoi son mari était capable...

Une clé fouilla la serrure. Lorsque le battant s'entr'ouvrit, tous se précipitèrent sur la porte. L'homme chancela, lâcha un juron, puis comme un fou monta jusqu'au grenier. On l'entendit marcher pendant une heure.

Lorsqu'il redescendit, il tenait à la main un tournevis aiguisé. Il s'arrêta sur le pas de la chambre :

— Tu peux dormir, cria-t-il à son fils, mais c'est ta dernière nuit. Toi et ta mère, je vous descendrai demain.

Camille se dressa sur son lit :



Dès le début de l'enquête, le maréchal des logis Michel avait deviné le drame.

— Ton tour viendra peut-être avant, hurla-t-il.

La brute descendit à la cave, prit une bouteille de bordeaux, en brisa le goulot d'un coup sec sur la marche de pierre et but goulument. Puis, titubant d'ivresse et de haine, monta dans la chambre et se jeta sur le lit.

■ ■ ■

Maintenant l'homme dormait. La porte s'ouvrit. La mère apparut, tenant un revolver à la main. En voyant l'homme endormi, elle eut un soupir de délivrance et posa l'arme sur la commode.

Emma suivait sa mère. Réunis tous les quatre près du lit de Camille, ils chuchotaient dans l'ombre.

— Il nous faudra être malheureux jusqu'à ce qu'il meure, sanglotait le jeune homme.

Il n'avait plus le courage de lutter. Demain, il faudrait recommencer cette vie atroce, vivre dans cet enfer... Non, c'était impossible.

— Cela ne peut plus durer, cela ne peut plus durer...

Et il secouait sa tête de mouton frisé.

— Ne crains rien, intervint Mme Carlon ; s'il devient menaçant, nous tirerons. J'ai acheté un revolver, il y a quelques jours, pour me défendre contre les attaques possibles des cambrioleurs...

— Oui, mais si nous le manquons, il se vengera. Il est le plus fort.

Tous les quatre frissonnèrent. La lampe jetait une faible clarté funèbre sur les murs, plaquant leurs ombres comme des silhouettes tragiques. L'homme se retourna sur son lit en grommelant une menace de mort. Mme Carlon et ses enfants, terrifiés, se serrèrent les uns contre les autres, en fixant ce long corps étendu qui se mouvait dans l'ombre. Un silence. Carlon poursuivait son sommeil de bête.

— On ne pourra pas le tuer s'il est réveillé.

Le revolver, posé à plat sur la commode, brillait dans l'obscurité.

— Il faut le tuer pendant qu'il dort...

Qui se chargeait de ce devoir atroce ? La mère se récusait. Le fils tremblait : il ne pouvait tirer. Emma, ne voulant rien voir, s'était enfermée dans sa chambre.

— Firmin, mon petit, prends le revolver, pria la mère.

— Nous dirons qu'il s'est suicidé, ajouta Camille. Si la police découvre que le père a été tué, je dirai que je suis l'auteur du crime.

Ensemble, on convint de la version à donner aux gendarmes lorsqu'ils viendraient enquêter.

— Firmin, tire...

Roveyaz était un gros garçon sensible et plein de cœur. Pour faire plaisir à sa tante, il prit l'arme. A pas de loup, il s'approcha du dormeur. Les traits crispés, Carlon offrait sa tête. Lentement, le revolver s'abaissa vers la tempe. Firmin appuya sur la gâchette. Aucun coup ne partit. On avait oublié de manœuvrer le cran d'arrêt.

Sans dire un mot, Camille s'empara de l'arme, fit jouer le cran et le rendit à son cousin.

Appuyée contre le chambranle de la porte, Mme Carlon attendait, les yeux fixes, les dents serrées, les mains sur les oreilles.

La respiration de l'ivrogne montait dans l'air étouffant de la chambre, mêlée de grognements et de ronflements.

Un coup de feu claqua. L'homme fit un mouvement. Le bruit de son souffle cessa. Un silence angoissant pesa sur les exécuteurs. La brute était morte.

Il y eut soudain un gémissement, et, tandis que Firmin disposait sous la main du mort l'arme de son crime, Mme Carlon s'affaissa évanouie.

Et la tête entre ses bras, cachée dans l'armoire de sa chambre, la pauvre Emma voyait déjà dans une vision d'épouvante sa mère, son frère et son cousin, accusés du meurtre de son père.

Elle se voyait elle-même, si mince dans sa robe d'orpheline, un pauvre cabas à la main, plein de douceurs et de friandises, menant ses deux petits frères, inconscients de la vie.

— On va voir maman...

Elle les conduisait sagement vers une porte sur le fronton de laquelle s'inscrivait comme une menace et un désespoir : PRISON...

Étienne HERVIER.



Pendant que sa femme s'était rendue aux funérailles de la grand-mère, Carlon avait engagé un compatriote Félicien, un grand gars large d'épaules, fort comme un bœuf.

Douce et timide, si mince dans sa robe d'orpheline, un cabas au bras, la pauvre Emma va faire ses provisions avec ses deux petits frères.



FATS DIVERS

Jalousie orientale



De l'autre côté du golfe, Smyrne étageait ses vieilles maisons à terrasse sur la colline ensoleillée.

Smyrne (de notre correspondant particulier).

EST un drame oriental. Il a eu pour personnages Mehmed, un riche paysan de la campagne de Smyrne, Moustafa, un tueur à tout faire, comme on en trouve parfois en Asie, et Nouri, un pacifique chauffeur d'automobile.

Si Nouri ignorait Mehmed, Mehmed, par contre, connaissait bien Nouri. Nouri était en effet le fiancé d'une jeune fille que, depuis de longs jours, Mehmed convoitait.

Cela arriva l'autre nuit. Nouri fut hélé, après minuit, devant un cinéma de Smyrne, par deux voyageurs qui lui demandèrent de les conduire à Karchi-Yaka, sur la rive opposée du golfe. Les deux hommes avaient l'apparence de ces paysans qui, de temps à autre, vont en ville pour y dépenser gaieusement leurs économies de la semaine et qui, tard dans la nuit, regagnent leurs terres.

Nouri mit en marche. Phares allumés, l'auto prit d'un bon train la route de Karchi-Yaka qui contourne le golfe, à travers des champs déserts...

Assis au fond de la voiture, en face de Moustafa, dont il avait gagné la complicité par



On découvre le corps raidi dans l'auto sanglante.

la promesse d'un riche butin, Mehmed vit enfin son rival à sa merci.

— Arrête !
L'ordre jeté par une voix rauque, étranglée, fut immédiatement exécuté. Inquiet, Nouri bloqua les freins ; la voiture s'arrêtait déjà lorsqu'il reçut en plein dos un coup de couteau qui le fit hurler de douleur. Mais qui donc pouvait entendre son cri ? La route était noire, noire comme la campagne environnante, et, là-bas, les lumières de la ville, si lointaines...

Avant que le malheureux songeât à se défendre, plusieurs autres coups lui furent assés, violents et meurtriers. Il

exhalait son dernier souffle lorsque des mains avides fouillèrent ses poches et en retirèrent une montre et un portefeuille seulement garni de douze livres turques.

— Garde le tout !... dit Mehmed à Moustafa.
Et les deux hommes disparurent dans la campagne ténébreuse.

Il pleuvait. Un instant, ils demeurèrent perplexes quant à la direction à prendre. Ce fut Moustafa qui parla le premier :
— Viens avec moi. Je connais, pas loin d'ici, une mahonne dans laquelle nous pourrions passer la nuit. Mé-



Près de là, des mahonnes clapotaient sur l'eau.

miche, qui fait partie de l'équipage, nous hébergera.

La mahonne servait à approvisionner d'eau douce les ouvriers des marais salants voisins. Sous une bâche, incapables de dormir, les deux assassins attendirent l'aube.

Aux premières lueurs, tandis que sur la route on découvrait l'auto sanglante et le corps raidi, couvert d'une trentaine de blessures, du malheureux chauffeur, Mehmed se leva.



Phares allumés, l'auto prit d'un bon train la route de Karchi-Yaka qui contourne le golfe.

— Je pars, dit-il, je vais gagner Stamboul.

Moustafa demeura près de Mémiche, dans la mahonne, mais il fut remarqué par le chef d'équipage, et renvoyé. Il s'enfonça dans la campagne ayant l'angoisse de se voir reconnu, la hantise des menottes, le besoin de se cacher. Ainsi il erra, sursautant au moindre bruit suspect... Les douze livres, la montre ne lui étaient d'aucune utilité ; il n'osait point s'aventurer parmi les hommes et entrer dans une boulangerie, une épicerie. La pluie trempait, le vent transperçait ses habits sur lesquels demeureraient des taches de sang.

Transi, affamé, l'homme tra-



Le chauffeur Nourifut hélé devant un cinéma.

qué rôdait depuis deux jours lorsqu'il se trouva brusquement devant deux gendarmes.

— Qui es-tu ?

Il s'embarrassa, rougit, blêmit, murmura quelques mots inintelligibles. On lui demanda de s'expliquer sur son trouble, et surtout d'indiquer d'où venaient les taches de sang qu'on voyait sur ses vêtements. Il ne sut donner aucune réponse et ne fut guère plus loquace devant le commissaire du poste jusqu'au moment où l'on découvrit sur lui la montre, l'argent de la victime, ainsi qu'un long couteau à cran d'arrêt.

Devant ces preuves accablantes, Moustafa se sentit perdu.

— Je ne connaissais pas ce chauffeur, avoua-t-il ; même, je ne l'avais jamais vu. C'est Mehmed qui lui en voulait à cause d'une femme...

— Où est Mehmed ?
— Il est parti pour Stamboul.

Moustafa a été écroué à la prison de Smyrne, et la police de Stamboul, alertée par dépêche, recherche activement Mehmed, le criminel par jalousie.

A. SÉLIM.

Le nom révélateur

Saint-Nicolas de Redon (de notre correspondant particulier).

DES circonstances très futiles permettent parfois de dénoncer de très grands criminels. Ainsi a-t-on découvert l'assassin du cultivateur Joseph Etienne.

Joseph Etienne, parti de sa ferme le dimanche matin, n'y reparut, à la grande surprise des siens, que le lundi. Il y revenait dans les bras de deux solides garçons. On l'avait trouvé dans un champ, près du village de Roland, grièvement blessé, à peu près inanimé.

Il mourut rapidement. Cependant, dans son délire, un seul mot que le moribond prononçait inlassablement permit d'orienter toute l'enquête. Ce mot, « Caïmbu », était le nom d'un village où habitait Louis Coué, un garçon de ferme, réputé pour ses frasques et à qui, l'année précédente, Joseph Etienne avait refusé sa fille.



Louis Coué fut arrêté quelques jours plus tard.

On pensa à arrêter Louis Coué : il avait un alibi. Le jour du crime, il avait, en effet, voyagé indûment dans un train de marchandises qui l'avait conduit à Rennes.

On allait le relâcher, lorsqu'on apprit que le train dans lequel se trouvait Louis Coué avait stationné pendant quarante minutes sur une voie de garage, à proximité du lieu du crime. Coué, interrogé, avoua enfin la vérité. Il avait rencontré le paysan sur la route. L'avait frappé, tué ; puis, apercevant à peu de distance le train de marchandises, s'était caché dans un wagon. Ainsi était-il parti à Rennes.

Coué a une lourde hérédité. Plusieurs de ses frères et sœurs sont internés dans les asiles de Nantes. C'est lui-même un grand dégénéré. Les experts décideront s'il est justiciable du cabanon ou du bagne.

René GEOFFROY.

EXCEPTIONNEL !



Le célèbre Hindou **HAMID KHAN**

aide tout le monde ! Il réussit là où les autres échouent.

1° Voulez-vous savoir exactement ce que vous réserve l'avenir ?

2° Êtes-vous désespéré par de graves ennuis, mauvaise santé, affaires de famille, amour, mauvaise chance, n'importe quoi ?

3° Adressez-vous à lui par correspondance. IL RÉ-

PONDRA IMMÉDIATEMENT.

Ecrire très lisiblement nom et date de naissance et joindre 5 francs pour frais à

HAMID KHAN

180 Post-Box, Amsterdam (Hollande).



HAUTLESMAINS!

Etui à cigarettes forme browning s'ouvre en pressant la gâchette

1. 10 frs ; les 4. 35 frs

Envoi contre remboursement NIVELON, P. R. Bureau 50, Paris



9 frs BONNE MONTRE

h. lumin., ver. et mouv.

incas. av. sa jol. chaîne

gar. 6 a. 9 frs

chron. a. magnét. 14 frs

brac. h. cad. lum. 14 frs

bracelet dame plaqué or ou argent. 25 frs

Envoi contre rembours. Echange permis. Fabr. EU KOMLOR, Morveau, près Besançon.

Vente directe du fabricant aux particuliers

100.000 clients par an — 20.000 lettres de remerciements. Demandez de suite notre catalogue franco gratuit. **Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 633**

J'AI MAIGRI

sans aucun danger en 6 jours de 3 kg sans rien avaler. En reconnaissance je donne gratuitement simple recette à faire soi-même en secret. Maigrir à volonté de la partie désirée, ou entièrement pour être mince, distinguée et mieux vous porter. Ecrire à C.M. STELLA GOLDEN, 47, bd la Chapelle, Paris (18e), 1 timb. rép. disc.

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir pour 12 versements mensuels de **45 frs**

nom: **Montre-Bracelet OR** pour Homme

Prix 540 francs

Mouvement **CO-RE** QUALITÉ PARFAITE GARANTIE 5 ANS SUR FACTURE

Catalogue Général N 32 sur demande

COMPTOIR REAUMUR 78, Rue Réaumur. PARIS

GRAND CONCOURS 2000 PHONOS ou T.S.F. DONNÉS GRATUITEMENT

à titre de propagande, à toutes personnes donnant la réponse du rébus ci-dessous et se conformant à nos conditions.



avec ces quatre dessins, trouvez le nom d'un grand homme d'état Italien universellement connu.

Réponse: Envoyez votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux **Ets EMYPHONE (Serv. Concours 16) 17, rue Sedaine, Paris XI'**

UN LIVRE QU'IL FAUT AVOIR LU



Le brave soldat **Chveïk**

(Exclusivité Hachette).

AMATEURS de bon réglisse ACHÉTEZ UN PETIT PAIN DE TORTOSA

véritable Suc de Réglisse d'Espagne. A titre d'essai, vous pouvez recevoir une boîte de 10 Pains, contre 3 frs 50 en timbres, accompagnés du présent bon, adressé à la **RÉGLISSERIE DAUPHINOISE, à VALENCE (Drôme)**

St-Brieuc (de notre correspondant particulier).

Les jurés des Côtes-du-Nord ont condamné à la réclusion perpétuelle un vieil homme qui avait essayé de brûler une maison en planches. Une porte en bois de peuplier fut détruite. Un expert l'estima à quatre-vingt cinq francs.

N'eût été son grand âge, Jean-Baptiste Aillet, ancien marin, fossoyeur, était puni de la peine des travaux forcés à perpétuité pour ce « crime ». En vérité, on hésite à écrire le mot crime.

Tous ceux qui avaient ainsi suivi les débats pensaient que deux ans, cinq ans de prison peut-être, puniraient justement l'incendiaire.

Mais tous les jurés étaient des paysans. La vengeance du feu est une vengeance paysanne.

Quelques-uns d'entre eux, peut-être, avaient vu brûler leurs granges, leurs gerbiers, leurs récoltes en tas.

L'incendie est le pire fléau. Ces hommes solitaires n'ont pas d'armes pour le combattre. Souvent des lieues de landes, plusieurs hectares de terres labourées les séparent du monde, comme les îliens la mer.

Ceux qui vivent dans les hameaux comptent sur la solidarité de la chaîne. Mais c'est une défense peu efficace. Il y a trois mois, un village entier a brûlé en quelques heures.

On comprend qu'ils condamnent avec rigueur un incendiaire. Dans leur esprit, son crime est plus grave qu'un meurtre. Pour avoir tué une vieille femme, Kohler, qui n'avait pas d'excuse, fut condamné à vingt ans de travaux forcés.



Le père Jean-Baptiste Aillet devant la Cour d'assises des Côtes du Nord.

LA VENGEANCE



Pour avoir brûlé une porte en bois de peuplier qui valait quatre-vingt cinq francs, Aillet a été condamné à la prison perpétuelle.

Aillet a payé pour tous les incendies que la fatalité a allumés. Eût-il tenté de mettre le feu à une maison habitée, qu'il était condamné à mort. Il aurait été condamné à mort parce que presque tous les incendies, dans les campagnes, sont des incendies volontaires.

Le verdict qui commandait à la Cour d'appliquer le maximum de la peine fut accueilli avec étonnement.

Si j'ai compris le sens de la protestation du public, je n'ai pas compris sa surprise.

Les annales judiciaires des Côtes-du-Nord témoignent que les jurés qui siègent à Saint-Brieuc, dans cette salle d'Assises dont les murs sont décorés d'abeilles impériales, ont été fidèles à leurs principes. Ils ont toujours condamné durement les incendiaires. Ils en ont jugé un grand nombre : Julien Couffon, laboureur à Pleubian, fut condamné à mort pour avoir brûlé des meules d'ajoncs et des meules de blé. Pierre Cléro, journaliste à Gausson, avait mis le feu aux maisons de Jean Lucas et de Pierre Cœuret ; il fut condamné à mort. Pierre Jégou, maréchal ferrant à Tréglamus, avait incendié la maison de son fils et la grange de Jean Le Henaff ; il fut condamné à mort. Joseph Le Sénéchal, maçon au hameau de La Louvière-en-Plumaudan, avait tenté un procès à sa fille et l'avait perdu. Il jeta une torche de résine sur la toiture en chaume de la maison où elle vivait. Condamné à mort. Jean-Julien Herdrignac, maréchal ferrant à Saint-Malo, mit le feu à l'hôtel Cochet, au village de la Chapelle. Condamné à mort. Noël Lefèvre, couvreur en chaume à Lannebert, s'était battu avec un de ses voisins. Quelques heures plus tard, à cheval, une torche à la main, il traversait le village. Il s'arrêta devant la maison de son voisin, jeta sur la toiture la torche enflammée. Condamné à mort.

Joseph Vincent, sabotier à Plewala, est un incendiaire illustre. Il brûla dix maisons du village de la Motte et Ribourdouille-en-Plewala. Condamné à mort.

Il faudrait parler aussi des soixante incendiaires de l'affaire d'assassinat Veillet-Dufrêche.

Mais c'est inutile. La preuve est faite que les juges populaires ont la main lourde quand ils condamnent un incendiaire.

■ ■ ■

En dépit de ces exemples, de cette dure répression, le « réflexe incendiaire » est un geste criminel commun, dans les Côtes-du-Nord, en Bretagne.

Tous les procès d'incendie volontaire ont le même aspect. C'est le même drame qui se joue, avec des têtes de rechange. Le président, à la fin de l'interrogatoire, pose toujours la même question :

— Pourquoi avez-vous mis le feu ?
Et l'accusé répond toujours :

— Pour me venger.
C'est la réponse de J.-B. Aillet, le fossoyeur. C'est la réponse de Marie-François Rouillé, que la Cour d'Assises a jugé après lui.

En vain le président leur demande pourquoi ils ont choisi le feu. Ils ne l'expliquent pas. La haine, dans leur cœur, suscite la vision de l'incendie.

On lit mal dans ces âmes paysannes, dans ces âmes méfiantes.

Elles gardent le secret de leur folie, de leur tourment mystique.

Dans leur esprit, le feu est peut-être une vengeance divine. Le feu : quel dieu terrible !

Un des témoins du procès Aillet racontait



DU FEU



que le vieux fossoyeur, avant d'aller jeter un fagot enflammé devant la porte de la maison de celui qui avait refusé de le recevoir à sa table, entendit trois messes et les vêpres.

Ce ne fut d'ailleurs pas le seul incident troublant de ce procès. En rappelant quelques-unes des paroles de l'accusé, du médecin aliéniste, du président, M. le Conseiller Martin, qui dirigea les débats avec autorité et avec intelligence, peut-être réussirai-je à découvrir le sens profond et véritable de la vengeance du feu.

■ ■ ■

Jean-Baptiste Aillet avait onze ans lorsqu'il s'embarqua à Paimpol, pour la grande pêche, à bord de la goélette « Marie-Rose ». C'était en 1878.

Il navigua pendant quarante ans. De sa vie de marin, on ne sait presque rien. Il s'est marié entre deux campagnes d'Islande. Il a deux enfants.

A 51 ans, il prend sa retraite. Il devient fossoyeur de la commune de Saint-Michel-de-Plélan.

Ce petit homme blond et pâle, dont le visage hâlé est barré par une longue cicatrice (un coup de couteau), a un regard jeune et doré. Il parle peu et d'une voix lente. Ses gestes sont sobres et précis.

Il est illettré. Sans doute a-t-il beaucoup moins d'intelligence que d'instinct. C'est un primitif.

A 51 ans, il est seul au monde. Sa femme est morte. Ses enfants, marins du commerce, voyagent aux longs cours. Il n'a pas d'ami. On dit qu'il boit un demi-litre de rhum par jour. C'est peut-être vrai. Il le reconnaît et il ajoute :

Le jury paysan a la main très lourde quand il s'agit de condamner un incendiaire.

La haine, chez ces êtres primitifs, évoque irrésistiblement l'image de l'incendie.

— Si je buvais, c'est par chagrin. On m'avait abandonné.

Aillet avait un vice. Il appartenait à cette tribu des réprouvés dont Proust a dit : « Ne parlons pas de vous, ou parlons-en très bas, de peur de réveiller dans vos cœurs les doux serpents dorés qui n'y sont qu'assoupis. »

Marie-Ange Macé, fille du forgeron de Plélan-le-Petit, avait 17 ans. C'était un garçon robuste et frais. Jean-Baptiste le rencontra et ce fut sa perte. A l'audience, lorsqu'il parle de lui, c'est gravement, avec émotion :

— Je l'aimais beaucoup, dit-il.

Mais le garçon repoussa brutalement l'amitié du vieillard, lorsqu'il en comprit l'équivoque ferveur.

La peine rongea le cœur d'Aillet. Lui qui parlait peu, prononça d'imprudentes paroles :

— Je voudrais qu'il me pardonne.

Ou :

— Je le ramènerai à moi.

Ainsi parlent les amoureuses. Le dépit et la haine le rongeaient. Il résolut de se venger. Des témoignages, à l'audience, ont montré clairement le processus de l'idée de vengeance, sa lente cristallisation dans l'esprit simple du fossoyeur.

Il déclare d'abord :

— Je vais acheter un revolver. Je le tuerai et je me tuerai.

Quelques jours plus tard :

— Je mettrai un kilo de mort-aux-rats dans leur marmite. Ils mourront tous.

Le 25 décembre, à midi, il entre, un litre de vin sous le bras, dans la maison du forgeron Macé.

— Je suis seul, dit-il à Mme Macé. Invitez-moi à déjeuner.

Elle le met à la porte.

Quelques heures plus tard, il jette un fagot de ronce enflammée devant l'atelier du forgeron.

Au moment du crime, il n'a pas hésité. Le revolver, l'arsenic, ce ne sont pas des armes de justicier.

La justice du feu. Elle atteint sûrement ceux qu'elle frappe.

— Je voulais, dit Aillet, les réduire à la misère.

Mais il ajoute :

— Je voulais que Marie-Ange me pardonne.

N'est-ce pas contradictoire ? Non. Son instinct le conduit. Il sait que l'incendie est une malédiction. Il suppose la réaction que, dans un esprit simple, suscitera cet avertissement. Il pense que Marie-Ange Macé, impressionné par ce signe fatal, lui reviendra.

Le raisonnement est simpliste. Mais c'est son raisonnement. S'il a choisi d'être un incendiaire, c'est parce que le feu porte une marque divine. C'est aussi sans doute parce que, de tous les châtements, c'est celui qu'il juge le plus terrible.

Au cours du débat, M. le Conseiller à la Cour Martin prononça plusieurs fois cette phrase :

— Aillet, vous aviez le « réflexe » incendiaire.

Lorsque le médecin-chef de l'asile d'aliénés de Dinan parut à la barre, le défenseur de J.-B. Aillet, un jeune avocat de talent, M^r Prual, rappela ces paroles.

Le docteur se tourna vers lui, mécontent :

— Aillet est responsable, dit-il, entièrement responsable ; il a préparé son crime avec maîtrise.

On doit pourtant se souvenir que le crime de Jean-Baptiste Aillet ne fut pas longuement prémédité. Ce fut un « réflexe ».

On trouve dans ce mot la condamnation et l'explication de la vengeance du feu, de cette vengeance mystique.

Henri ANGER.



la mauresque décapitée

Des passants ramassèrent, dans une flaque d'eau de la rue des Amandiers, un drap souillé de sang contenant le linge de corps de la victime.

Oran (de notre correspondant particulier).



MAR, le docker, s'est arrêté. L'aube blanchit à peine les maisons lépreuses du quartier indigène. Qu'a donc vu Amar, à ses pieds? Une tête coupée avec toute sa chevelure. Le visage est tourné vers le ciel... Amar se penche. C'est une tête de femme, de Mauresque. La femme était belle. Hélas, par delà la vie, elle conserve, sur son visage cuivré, l'affreuse crispation de la douleur. Quel bourreau a donc oublié, sur son passage, ce vestige d'exécution? Le cou est strié comme s'il avait été fendu à coups de hache...

Amar veut s'éloigner. D'autres visions, plus horribles encore, le clouent sur place. D'autres débris humains se révèlent à ses yeux épouvantés. Là un pied, taillé aussi à la hache, git contre un mur. Ailleurs des poumons perdent leur sang par des entailles de couteau. Ailleurs encore un cœur, un foie, une rate sont agglutinés, comme de la patée pour les chiens.

Plusieurs groupes de dockers entourent maintenant Amar. Ils s'interrogent, ils commentent le crime.

— Ne la connais-tu pas, cette Mauresque, toi qui habites le quartier? Regarde, on l'a frappée à la tempe. Avec une hache. Le fer a porté jusqu'à l'œil. Ah! les misérables!

Mais un nouveau murmure de terreur monte bientôt dans la rue. Des passants ont aperçu un peu plus loin, au milieu d'un ruisseau, un linceul : un drap maculé, passé de teinte. Ils ouvrent le suaire et s'en échappent tout ce qui complète le corps décapité : vingt morceaux enveloppés dans du linge de femme. Ah! tristes dessous de la Mauresque assassinée!

La rue des Amandiers est maintenant remplie de monde. On s'interpelle. Les cris de vengeance ajoutent encore à l'épouvante collective.

Ce crime est bien à sa place, semble-t-il, là où il a été consommé, dans le tragique village Lamur, que le docker Amar traversait pour aller au port.

Imaginez un faubourg aux rues mal tracées, creusé d'ornières profondes, où les ruisseaux, chargés d'impuretés, ont toutes les colorations de l'arc-en-ciel. C'est le village Lamur. Il est situé aux portes d'Oran, près du cimetière européen. Les maisons y sont basses, peintes en bleu ou en jaune, n'ayant généralement qu'une ouverture : la porte. Les mouches y sont reines. Elles y tourbillonnent en compacts et noirs essaims, autour des femmes accroupies et des enfants déguenillés qui jouent tumultueusement parmi les ordures.

On éprouve dans ce village indigène une émotion d'autant plus angoissante que les malfaiteurs d'Oran en ont fait depuis de longues années leur repaire. Tout ce qui vit et stagne dans les bas-fonds y a choisi un refuge, un taudis. Sans doute y a-t-il parmi les dix-sept mille habitants du quar-

tier Lamur une majorité de braves gens. Hélas, ils y vivent dans la promiscuité des misérables.

Déjà ceux qui discutaient, dans le matin, autour de la tête coupée, prononçaient des noms de « terreurs », se demandant quel monstre avait fait de la rue des Amandiers une terre pour suppliciés. Une femme commença de gémir :

— Il doit y avoir d'autres morts. J'ai entendu des coups de feu, cette nuit...

— On se battait aussi, avant minuit, au couteau, dans la rue, gronda un indigène. Mais ne se bat-on pas toutes les nuits au quartier Lamur!

— Voilà la police, hurla quelqu'un.

La police. Où, ailleurs qu'au quartier Lamur, serait-elle plus redoutée? Les groupes s'éclaircissent. Des silhouettes se perdent dans les rues tortueuses. Il reste cependant autour du cadavre de la dépecée une centaine de badauds.

— Ecartez-vous, gronde le commissaire André.

Il inspecte la rue. La tête coupée git en face de la cahute qui porte le numéro 100 de la rue des Amandiers. On aperçoit l'enseigne fantaisiste de l'épicerie que tient tout à côté, au 98, l'indigène Chalabi ben Saïd et son fils Chalabi Djilali Ould ben Saïd. C'est tout. C'est peu de chose...

Le commissaire se penche enfin pour examiner de plus près le visage mutilé. Ses collaborateurs, les inspecteurs Ben Nehari et Hernandez, coopèrent à son examen. Il découvrent un détail qui a son importance : il y a eu lutte. Le cou porte encore des entailles faites au rasoir. La décollation et le dépeçage ne constituent donc que l'épilogue d'un drame de la passion ou de la jalousie. Hernandez note la forme des blessures ; il fouille comme un chiffonnier dans l'affreux puzzle dont rien, en apparence, ne précise l'origine. Ben Nehari inspecte le linge et recueille deux babouches de Mauresque, deux misérables chaussures de repos, toutes deux décorées d'une fleur de laine violette.

Ont-ils fini? Non, pas encore. Les photographes, les métreurs de l'identité arrivent pour prendre des clichés, des empreintes, des mesures. L'examen devient plus minutieux encore. Il révèle un premier indice sûr : il s'agit d'un drame de vengeance. La vengeance! Elle se révèle dans l'acharnement de l'assassin. La mutilation des tronçons humains en révèle toute l'intensité. Les jointures des jambes, des bras, du tronc n'ont-elles pas été brisées comme du bois mort? Mais ce n'est pas là le plus horrible. Le monstre a déchainé toute sa rage sur la Mauresque brisée. Il lui a découpé la peau du dos et des jambes avec un canif. Il a pensé à tout, le misérable. Dans le corps sans vie, il ne reste plus une seule goutte de sang. Ainsi, le cadavre n'a-t-il pu laisser de traces dans la course que les assassins lui ont fait faire, après le crime.

Mais comme M. Moyen, chef de la Sûreté, arrive, en compagnie du juge d'instruction, M. Defour, un inspecteur pousse un cri de victoire.

— Regardez.

Le groupe des policiers dispersés se resserre. Que se passe-t-il donc?

— Voyez dans la main. Il y a des cheveux...

On se penche. En effet, la victime, d'expression crispée, conserve une mèche de cheveux bruns. A qui les a-t-elle arrachés? A un mouvement d'ultime défense? Chalabi ben Saïd?

On a un premier indice accusateur qui vient de faire une de ces découvertes qui ont dénoncé tant de grands criminels. Il faut maintenant connaître le nom de la victime : les cheveux décelèrent peut-être un assassin...

On décida d'interroger tous les habitants de la rue. Ils se présentèrent un par un devant les policiers.

Les indigènes accoururent. Le premier comparut était un vieillard arabe, du bel aspect.

— Qu'est-ce que tu penses de cela, toi?

L'indigène se pencha sur les plaies.

— Cela, c'est un crime marocain.

Un autre indigène murmura :

— Une vengeance, certainement.

Il ajouta, en montrant les traces d'un coup sur la peau du dos de la morte :

— Et, si des hommes ont tué, il se peut qu'une femme ait été avec eux.

On fit avancer une vieille indigène, à laquelle on demanda de reconnaître les tatouages de la morte. Elle resta un moment silencieuse, puis :

— C'est une Mauresque de Bel-Abbès, elle.

— En es-tu sûre? questionna le chef de la Sûreté.

— J'ai les mêmes signes, répondit-elle. Je suis de Bel-Abbès.

— Etes-vous nombreux de Bel-Abbès dans la rue des Amandiers? reprit le chef de la Sûreté.

La vieille femme désigna une Mauresque basse, celle de l'épicerie Chalabi ben Saïd.

— Demandez-le à Chalabi!

Elle s'en fut. Les policiers heurtèrent l'huile de l'épicerie. L'indigène vint ouvrir la porte.

— N'aurais-tu pas entendu du bruit la nuit?

— Je n'ai rien entendu.

— Viens avec nous.

On le conduisit devant la tête exposée. Pas un muscle de son visage ne bougea. Il ne dit rien.

— Chalabi n'avait-il pas une bonne réputation d'un homme honnête et pieux? On lui demanda encore :

— Puisque tu as vécu à Sidi-Bel-Abbès, reconnais-tu pas cette femme?

Chalabi prit son temps pour répondre. Puis, il murmura, dans un haussement d'épaules :

— Comment la reconnaitrais-je, puisque je ne l'ai jamais vue?

On passa à un autre. Le défilé des habitants du village de Lamur continua pendant de longues heures. Un officier de police porta une première indication sur la main en affirmant qu'une Mauresque qui ressemblait à la victime était venue quelques jours plus tôt dans son bureau. Une vieille diante mit un peu plus tard un nom sur le visage de la décapitée.

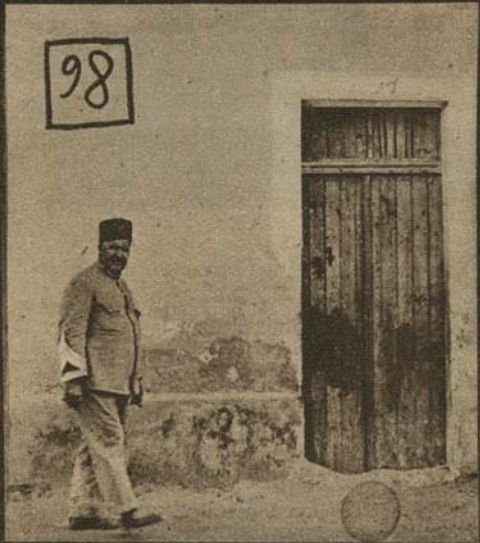
— Ne serait-ce pas Ben Afsa Kadidsa Ahmed, la riche propriétaire de Sidi-Bel-Abbès? Kadidsa, l'ancienne femme de Chalabi ben Saïd?

— De Chalabi l'épicerie?

— Oui, la mère de Chalabi Djilali ben Saïd.

Les policiers étaient las. Cependant,

98



L'épicerie de Chalabi ben Saïd était installée 98 rue des Amandiers.



M. Jean, chef de la brigade mobile, interrogea tous les habitants du quartier.



La foule, maintenue par la police, voulait malmener l'assassin présumé.



Quelle tête

de, d'expression de contentement détendit leurs traits crispés. Ainsi, la morte était l'ancienne femme de Chalabi, qui, cependant, venait de déclarer qu'il ne l'avait jamais vue.

■ ■ ■
Maintenant, les policiers sont dans la maison de Chalabi.
— Pourquoi nous avez-vous dit que vous ne connaissiez pas la femme assassinée ?
— Je ne la connais pas.
— C'est Kadidsa, votre épouse divorcée !
Chalabi éclate en imprécations :
— Ah ! c'est Kadidsa ! Les diables aient son âme !
Il commença à raconter l'histoire de Kadidsa. Il avait connu Ben Afsa Kadidsa ben Ahmed, à Sidi-Bel-Abbès, chez son père, un propriétaire au village nègre. L'épouse était riche. Leur union n'avait pas duré, bien sûr, un fils en fut né. Chalabi ben Saïd reprochait à son épouse de ne pas être irréprochable. Ils avaient divorcé. Chalabi et son fils étaient restés ensemble à Oran, et ils avaient tous deux pris femme. Kadidsa était retournée à Sidi-Bel-Abbès, où elle possédait de nombreuses propriétés, mais elle ne pouvait s'empêcher de venir chaque mois, autour de la maison où vivait son fils, où vivait aussi Aïcha, la nouvelle femme de son ancien mari.
— Elle est venue chez vous il y a cinq jours, reprit le chef de la Sûreté, et, maintenant, la voici assassinée.
— Nous ne l'avons pas vue, affirmèrent Chalabi et son fils, dans un grand serment.
On les arrêta aussitôt. C'était à la nuit. L'interrogatoire ne fut pas poursuivi. On les ramena chez eux, le lendemain, pour fouiller leurs meubles. Leur arrivée attendue par la foule provoqua d'autant plus de cris qu'un enfant, jouant avec un roseau, à proximité de leur maison, dans un tas de poussière, découvrit au même instant un nouveau débris de la dépecée.
Tout le village est campé sur les terrasses ; les haïck des Mauresques forment un parapet d'une blancheur immaculée.
La police entre de nouveau dans la maison de Chalabi. Les voisins du suspect se hâtent de refermer leurs portes, car la femme indigène ne doit pas montrer son visage à un étranger.
Trois coups secs. Une porte s'ouvre. Une jeune femme apparaît, pâle, échevelée.
— Qui es-tu ? questionne un policier.
— Aïcha, la nouvelle femme de Chalabi.
— Quel âge as-tu ?
— Pas encore vingt ans.
— Que sais-tu ?
— Rien.
C'est presque une enfant. Elle est ravissante dans son ample costume mauresque. Les policiers ont rapidement l'impression qu'elle est décidée à défendre son mari et son beau-fils, qu'elle ne parlera pas, qu'elle a l'ordre de se taire.
La perquisition commence. On examine les murs. Aucune tache de sang ne s'y révèle. On cherche dans les coffres. On n'y trouve rien de plus. Se serait-on trompé ?
— Votre visite est inutile, triomphe Aïcha.
— Pas encore, murmure le chef de la Sûreté.
Il donne l'ordre de descendre dans la cour des meubles, les nattes. Il se penche sur les

Les photographes de l'identité survinrent, qui fixèrent la dernière image de cette tête décollée, encore belle dans la mort.

nattes. Un commencement de preuve apparaît : la natte a été récemment lavée. Des taches de sang y sont encore visibles. On y découvre aussi de petits lambeaux de chair.
Aïcha nie encore. On la fouille. On découvre dans son lit un bracelet qui appartenait à Kadidsa, et une couverture tachée de sang.
— Diras-tu la vérité ?
— Que puis-je dire ? Je ne sais rien.
Aïcha, enveloppée dans ses voiles, quitte la maison de Chalabi et est conduite à la prison...
Il y eut, peu après, une scène horrible. On conduisit Chalabi, sa femme et son fils à l'amphithéâtre de l'hôpital. On les arrêta devant la plaque de marbre où reposaient les restes de Kadidsa. Aïcha paraissait prête à défaillir. Les deux hommes regardaient la décapitée, sans émotion, quasi sans trouble...
Un homme arriva devant eux qui les enveloppa d'un regard chargé de haine. C'était le père de l'assassinée.
— Ma fille m'a quittée il y a vingt jours, affirma-t-il. Elle venait à Oran, voir son fils. Elle n'a vu que lui et que Chalabi, je le jure...
— Je ne l'ai pas vue, gronda Chalabi.
— Elle habitait en face de chez vous, chez ma mère, votre voisine, une octogénaire...
— J'ai vu ma mère, déclara Chalabi Djilali ould ben Saïd, le fils de la victime. Mais, jeudi matin, elle nous a annoncé qu'elle repartait pour Sidi-Bel-Abbès. Elle a quitté la maison dix minutes après son adieu, et ma femme et moi n'avons plus entendu parler d'elle.
On leur demanda si, cette fois, ils reconnaissaient la victime. Ils répondirent par un bref hochement de tête.
— Ainsi, l'autre jour, vous avez menti ! gronda le chef de la Sûreté.
— Oui, répliqua Chalabi.
— Pourquoi ?
Il haussa les épaules.
— Mon fils m'avait prévenu qu'on avait trouvé, devant ma maison, mon ancienne femme coupée en morceaux. J'avais peur qu'on me soupçonnât. Je ne suis pas un assassin.
On l'a pressé de questions. On lui a demandé d'où provenaient les traces de sang qui ont été relevées chez lui.
Imperturbable, il a répondu :
— J'ai saigné du nez ces jours-ci.
On lui a présenté les pièces à conviction. Il a haussé les épaules.
— Que voulez-vous que je vous dise ? C'est peut-être Dieu qui a fait tout ça.
Son fils a baissé la tête. Aïcha a éclaté en sanglots.
— Nous sommes innocents !
Les charges qui pèsent sur eux paraissent lourdes. Mais, qui sait ? Percera-t-on jamais le mystère de la femme dépecée d'Oran ?

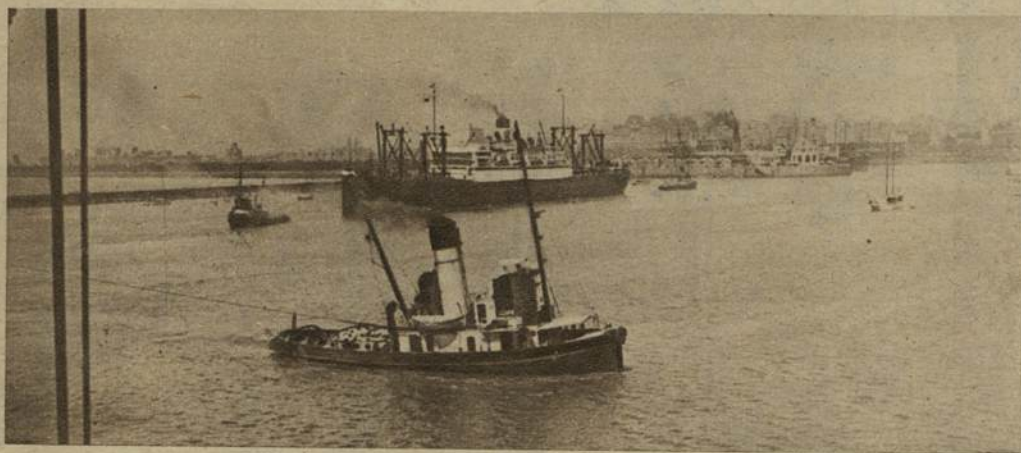
Henri BOURRIÈRES.



De haut en bas : le meurtrier présumé, Chalabi ben Saïd ; Aïcha, sa seconde femme ; son fils, Chalabi Djilali ben Ould ben Saïd, et le père de la Mauresque décapitée.

PETITES CAUSES

Retour de Buenos-Ayres



Franzero, éccœuré, s'exila à Buenos-Ayres.

JOSEPH Franzero, le beau danseur italien, le « Valfleur » du Moulin-Rouge, est venu de Buenos-Ayres à Paris pour se faire juger. Cela ne se voit pas tous les jours ; un voyage aussi important témoigne du respect que Valfleur éprouve à l'égard de la justice française, du désir qu'il a de faire annuler par la Cour le jugement de la 13^e Chambre qui, le 1^{er} décembre 1930, l'avait condamné pour excitation de mineurs à la débauche, à 13 mois de prison.

Valfleur se défend d'avoir pratiqué la traite des blanches. « Artiste chorégraphe, célèbre dans les plus grands théâtres d'Europe et d'Amérique », comme il l'écrivait modestement dans une lettre d'Argentine à M. Coutant, président des Appels correctionnels, il prétend n'avoir demandé qu'à la danse les ressources qu'exige son train de vie somptueux.



« Valfleur » prétend n'avoir vécu que de la danse.



On le prit en filature au café du « Soleil d'Or ».

Ce n'était point l'avis de M. Priolet, chef de la brigade mondaine, qui pensait au contraire reconnaître en Valfleur un des plus authentiques représentants de cette branche commerciale dont le regretté Albert Londres, dans le *Chemin de Buenos-Ayres*, a décrit l'organisation.

Pris en filature, le 21 janvier 1930, à 4 heures de l'après-midi, au *Soleil d'Or*, à l'angle de la rue Saint-Lazare et de la rue Blanche, Joseph Franzero fut discrètement suivi par le brigadier Durand et les inspecteurs Froment et Silvagnoli. Deux jeunes femmes accompagnaient le danseur mondain : Olga et Céline.

Céline devait partir le lendemain pour Port-Bou, la frontière d'Espagne et, de là, à Barcelone, quartier général de la traite, lieu de rassemblement avant le grand voyage. Franzero, escorté de ses deux compagnes, effectua dans la soirée du 21 les achats indispensables, dans un magasin de lingerie, rue Saint-Lazare : des chemises pour Céline ; un peu plus loin, des bas de soie...

Le 22 janvier, à 8 heures du matin, Franzero était arrêté à la gare de Lyon : Céline manqua son train !

Au domicile du danseur, 5, rue Henri-Monnier, se trouvaient Olga et une autre jeune femme, Mado : la perquisition ne donna pas de résultat décisif ; les inspecteurs se contentèrent d'admirer la garde-robe impressionnante, les bijoux qui n'étaient pas de pacotille ; quelques lettres furent saisies : il y en avait d'amusantes, comme celle-ci qu'écrivait à son « protecteur », Mauricette. Le beau billet de rupture !

« ...Jo, ayant reçu mes papiers, je te renvoie la clef, maintenant tu me demandes une explication ; je n'en ai pas à te donner, seulement je tiens à te dire que depuis que j'étais malade, tes gentilles vis-à-vis de moi étaient de plus en



Le « colis » Céline devait débarquer en Argentine.



M. Henri Géraud fit une plaidoirie habile.

plus éloignées... Ce qui a fait que je me suis dégoûtée de cette vie, alors que j'aurais peut-être patienté, c'est que ton frère s'en est mêlé... Mais être commandée par lui, ça non, c'est le comble ! Qu'il s'occupe de ses femmes, mais qu'il commande les tiennes !... Et toi, tu pourrais au moins les faire respecter, même par ton frère... »

Tandis que les policiers visitaient minutieusement les lieux, Franzero, s'éclipsant, parvint à les enfermer à clef dans une pièce avec ces dames. Après quoi, sans se presser, il prit la poudre d'escampette, se rendit à la banque, où il retira une petite fortune, et fila sur Bruxelles.

Les inspecteurs pensèrent que Franzero reviendrait dans la journée : ils l'attendirent jusqu'au soir : le danseur était de l'autre côté de la frontière.

On retrouva sa trace et il fut extradé.

Valfleur est né sous le signe de la chance : ramené à Paris, il tomba sur le plus indulgent des juges d'instruction, M. Ducastaing, peu familiarisé avec les « trafiquants », et qui, impressionné par les protestations d'innocence du danseur, lui accorda la liberté provisoire, sous caution de 25.000 francs.

C'était une aubaine inespérée : le danseur pouvait de temps à autre traverser l'Océan pour voir, là-bas, comment allaient les affaires...

Et puis, devant le tribunal correctionnel, l'atmosphère fut moins favorable que dans le cabinet de M. Ducastaing : treize mois ferme, 10 ans d'interdiction de séjour.

Dégoûté, Franzero reprit la route de l'Argentine ; il connut encore sur les scènes de music-hall, à Buenos-Ayres, des succès qui rendaient moins

cruelle la condamnation des juges de France.

Il entreprit une correspondance unilatérale avec le procureur général, avec le président de la Cour ; il demandait à être jugé.

Il reçut l'invitation à comparaître, prit le bateau et, plus élégant que jamais, se présenta au Palais.

Hélas ! le réquisitoire de l'avocat général Lemant, particulièrement dur, ne lui laisse pas grand espoir et, malgré les plaidoiries fort habiles de ses deux défenseurs, M^{rs} Henri Géraud et Colonna Santini, Franzero, le beau « Valfleur », a des antennes trop sensibles pour ne pas redouter le pire.

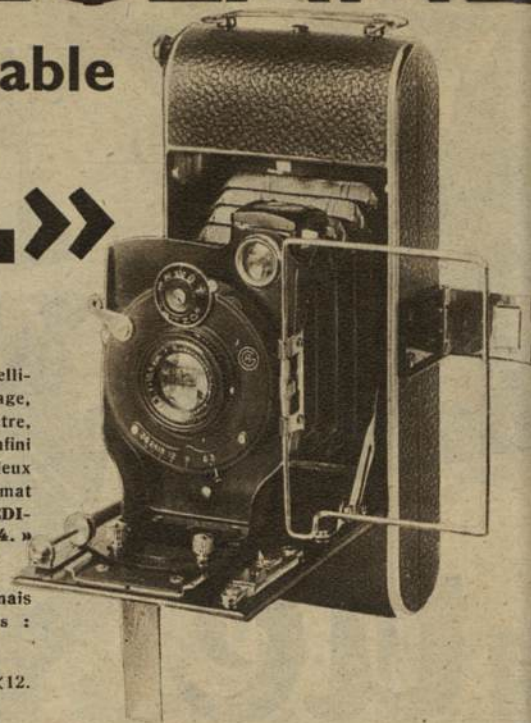
La Cour a remis son arrêt à huitaine. Si la peine est maintenue, il ne restera plus au danseur qu'à franchir une fois de plus l'Atlantique-Sud. Sa caution sera perdue, mais, quand on a de sérieux intérêts à Buenos-Ayres, qu'est-ce que 20.000 francs ?

Jean MORIÈRE.

EN RECLAME

Frs: 288. », payable

Frs: **24. »**
par mois



N° 11. — Appareil « REVE IDEAL » pour pellicules 6x9 entièrement métallique, beau gainage, bordé métal poli, soufflet peau, viseur iconomètre, mise au point avec l'arrêt automatique à l'infini et échelle graduée, obturateur trois vitesses et deux poses, propulseur métallique, objectif anastigmat Magir Hermagis, très lumineux F. 6.3. EXPÉDITION FRANCO, Frs : 288 », payable Frs : 24. » par mois.

N° 12. — Même appareil que ci-dessus, mais format 6 1/2 x 11. Frs : 294. », payable Frs : 24.50 par mois.

N° 4. — Appareil photo pour plaques 9x12. Frs : 294. », payable Frs : 24.50 par mois

DEMANDEZ notre catalogue N° 46

BULLETIN DE SOUSCRIPTION D. 10

Je prie la Maison Girard et Boitte, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer franco un appareil photographique n° _____ de _____ fr., payable _____ fr. par mois, que je paierai en 12 mois au compte de chèques postaux Paris 979.

Fait à _____ le _____ 193__

Nom et prénom _____

Profession _____

Domicile _____

Département _____ Signature : _____

Gare _____

Girard & Boitte
112, rue Réaumur, PARIS (2^e)

APRÈS



VOICI

COMMANDANT
LADOUX
Ancien-Chef des Services
d'espionnage et de
contre-espionnage
AOUT 1914-OCTOBRE 1917

MARTHE RICHARD
ESPIONNE
AU SERVICE DE LA FRANCE

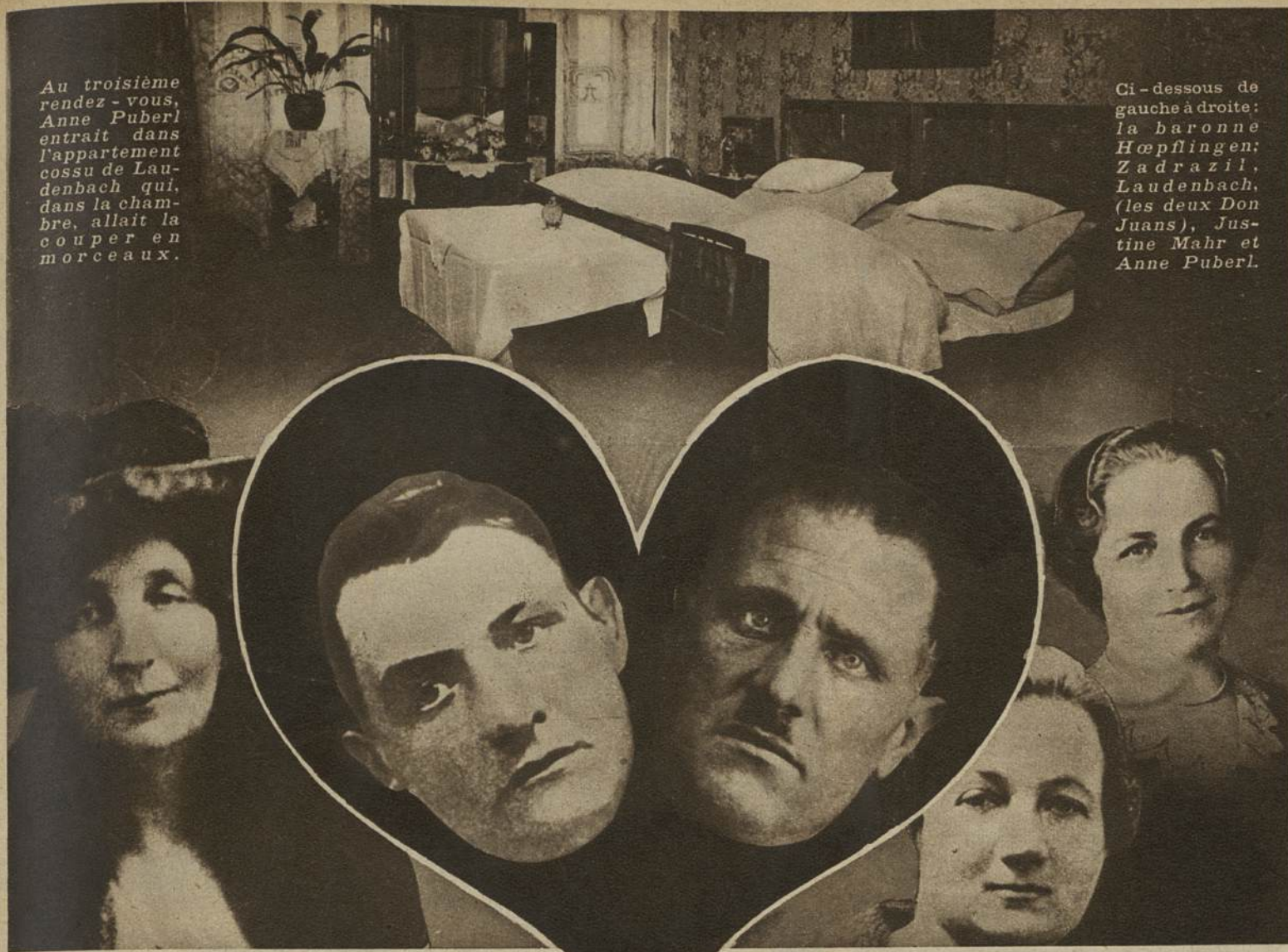
EDITIONS DU MASQUE
23 RUE MARBEUF - PARIS VIII

SERVICE SECRET

Le Commandant Ladoux, ancien chef du service de renseignements et de contre-espionnage de l'Etat-Major de l'Armée, vient de publier le second volume de ses mémoires de guerre secrète : « Marthe Richard ». La lecture des exploits de cette femme héroïque, qui fut un des plus audacieux agents de nos services secrets, est profondément émouvante. Tous les français s'associeront à l'hommage d'admiration que lui rend aujourd'hui son ancien chef.

Au troisième rendez-vous, Anne Puberl entraînait dans l'appartement cosu de Laudénbach qui, dans la chambre, allait la couper en morceaux.

Ci-dessous de gauche à droite: la baronne Hœpflingen; Zadrzil, Laudénbach, (les deux Don Juans), Justine Mahr et Anne Puberl.



DON JUANS TRAGIQUES

Vienne (de notre correspondant particulier).

Depuis quelque temps, paraissent, dans certains journaux de Vienne, des annonces de ce genre : « Monsieur de 40 ans, bonne situation, encore séduisant, désire faire la connaissance jeune femme ayant économies en vue mariage et exploitation en commun entreprise avantageuse ».

On pourrait croire que, après les monstrueux exemples d'un Landru, en France, ou d'un Powers, en Amérique, cette « mèche », devenue classique dans les annales criminelles, et tout de même par trop simpliste, est définitivement éteinte.

Pas du tout. Il se trouve toujours, dans l'innombrable troupeau des vierges ou demi-vierges folles, des quinquagénaires plus fascinées par le plaisir que par l'avenir, un lot de victimes pâmées et perdues d'avance dès qu'un meneur de jeu — « encore séduisant », selon la formule — leur ouvre les perspectives de l'Aventure.

Si bien que Frantz Laudénbach, un grand gaillard brun au visage brutal coupé d'une petite moustache rêche, rescapé de la guerre qu'il termina comme caporal dans l'armée autrichienne, puis devenu successivement gardien de prison, garçon d'amphithéâtre dans un hôpital, et blanchisseur... aux rares heures de loisir que lui laissait son métier d'amant — quel *curriculum vitæ* pour un Don Juan ! — si bien, dis-je, que Laudénbach reçut à son offre équivoque une certaine de réponses.

Il éprouva posément son courrier, et, pour commencer, jeta son dévolu sur la meilleure affaire :

Anne Puberl, blonde, tendre, 46 ans, quelques milliers de schillings à la Caisse d'épargne.

Au troisième rendez-vous, elle entraînait dans l'appartement bourgeois de Laudénbach, avec, dans son sac, 4.600 schillings. On ne devait plus la revoir... qu'en morceaux : la tête dans le Danube, les jambes dans une malle à la consigne de la gare François-Joseph, le tronc dans une valise abandonnée dans un wagon, gare d'Amstetten, à une centaine de kilomètres de Vienne.

Laudénbach et sa femme ne furent pas inquiétés tout de suite. Comment soupçonner de crime, et — elle — de complicité, ce ménage sérieux et bien pensant, installé dans un logement soigné, coquettement meublé, tapis partout, T.S.F., doubles rideaux, piano, volière, la

Sainte Vierge et le buis bénit au-dessus du lit !

Mais le témoignage inquiet d'une amie de la disparue ; celui du concierge de l'immeuble qui avait entendu des cris de femme, le jour du drame, chez Laudénbach ; l'innocente accusation du fils même de l'assassin, un petit garçon de 7 ans qui avait rempli l'étiquette d'expédition de la malle macabre, et à qui les policiers firent faire une épreuve d'écriture accablante pour son père, amenèrent l'arrestation du coupable.

Et, bientôt, l'enquête révéla que l'une des nombreuses maîtresses que Laudénbach avait « ferrées » au bout du fil téléphonique du « Café des Veuves », Justine Mahr, était, elle aussi, tombée sous les coups de ce bellâtre sanguinaire.

Il l'avait, un soir, accompagnée dans sa villa, le 7 décembre dernier, avait commencé de dîner avec elle, puis, pour la dépouiller de 4.000 schillings, l'avait assommée avec un marteau qu'il avait trouvé dans la cuisine. Le lendemain, il achetait un tapis de salle à manger et un appareil de radio, dernier modèle, dont il faisait cadeau à sa femme.

■ ■ ■

— Faites entrer les accusés, dit le président des assises.

Les voici, maintenant, assis l'un derrière l'autre, dans le box.

Chez lui, ce qui frappe le plus, dans la face carrée, martiale et dure, ce sont les yeux : des yeux d'un gris verdâtre, froids et vides comme une eau morte. On se demande comment ce regard livide, noyé dans ce muflé grossier et féroce, a bien pu réussir à subjugué.

Une petite femme au front bas, banale, un peu sottie et si sentimentale !... Si sentimentale... qu'elle ne cessera de pleurnicher durant tout le procès. Telle est la femme, une des victimes aussi, de Laudénbach.

— Vous avez été au courant des crimes commis par votre mari, lui dit le président. Quand vous avez appris l'assassinat de Justine Mahr, vous avez bien pressenti que les 3.000 schillings que venait de vous donner Frantz Laudénbach étaient souillés de sang. Mais vous allez tranquillement payer quelques dettes, vous achetez de nouveaux meubles et... vous écrivez de votre propre main des annonces, pour attirer d'autres femmes dans le piège. Comment avez-vous pu faire cela ?

Larmes.

— Par les annonces que vous faisiez insérer dans les journaux, vous racoliez de nouvelles maîtresses pour votre mari. Vous n'étiez donc pas jalouse ?

— Je ne suis pas comme les autres femmes. J'aurais accepté même le divorce, si cela avait été utile à Frantz. Je n'ai jamais cherché, je n'ai jamais voulu que le bien-être, que le bonheur de mon pauvre Frantz.

— Et vous l'avez aidé à commettre des crimes !... C'est ça le bonheur que vous avez voulu pour lui !

— Regards effarés de cette misérable. Elle baisse la tête et sanglote.

Au tour de Laudénbach.

— Pourquoi avez-vous tué Anna-Justine Mahr ?

— Je n'ai pas voulu la tuer. Elle m'était même très sympathique. Je me sentais bien, ce soir-là, chez elle, devant la table qu'elle avait si magnifiquement servie. J'étais de très bonne humeur. Mais, quand j'ai aperçu les billets de banque qu'elle venait de ranger dans un tiroir du buffet, j'ai été obsédé. J'ai voulu m'en emparer, elle s'est fâchée ; je l'ai bousculée, elle s'est mise à crier ; j'ai voulu la faire taire et...

Même explication, sommaire et sauvage, pour la mort de la malheureuse Anne Puberl :



Tête basse, Zadrzil s'en fut vers la réclusion perpétuelle.

— C'a été un malentendu ! Je voulais prendre l'argent qu'elle avait dans son sac. Elle a refusé. Je le lui ai arraché, elle a voulu appeler, alors...

Mais voici un témoin accablant, Joseph Ratz, fabricant d'ustensiles de ménage :

— Au début de février, raconte-t-il (Anne Puberl a été assassinée le 11 février), un client est entré dans ma boutique et m'a demandé une machine à hacher de la viande. Je lui ai montré divers modèles, mais il en voulait un plus puissant. « Une machine qui pourrait hacher 100 kilos de viande d'un seul coup », spécifia l'inconnu. « Pourquoi faire ? » lui répondis-je. Il bredouilla une explication incompréhensible et s'en fut.

— Pourriez-vous affirmer avec certitude que votre client était Laudénbach ? intervient le président.

— Oui. Il n'y a pas d'erreur possible. Je le reconnais bien ; je peux le jurer.

Et dire que ce Laudénbach, effréné coureur de jupons par intérêt sordide, deux fois assassin, passait, auprès de ses voisins, pour un brave homme, économe et pieux, du fait qu'il fréquentait l'église et recevait le curé !... Un dernier détail, immonde.

Anne Puberl avait été tuée et dépecée le vendredi 11 février. Le 12, Laudénbach et sa femme avaient fait les colis macabres, et s'étaient acharnés à effacer les traces du crime. Le

dimanche 13 février, après avoir expédié la malle tragique et jeté dans le Danube la tête de la victime, Laudénbach revient, vers 10 heures 30, à la maison pour y chercher sa famille et des voisins qu'il emmène en pique-nique dans la banlieue viennoise. Et la femme de l'assassin entasse toutes les provisions dans le panier même qui venait de servir à transporter la tête de Anne Puberl jusqu'au bord du fleuve !...

— Vous n'avez pas eu horreur de manger ces victuilles que vous aviez rangées dans ce panier terrible ? Ça ne vous a pas soulevé le cœur de dégoût ! s'exclama le président.

En fait de réponse, la complice de Laudénbach s'évanouit.

Et le président d'affirmer : — C'est une femme astucieuse et cruelle. — Et une simulatrice, accentue un expert-psychiatre.

Elle ne fut pourtant condamnée qu'à un an et demi de réclusion, le jury l'ayant seulement reconnue coupable de « complicité éloignée ». Peut-être est-ce la pensée du garçonnet, devenu pire qu'un orphelin, qui valut à cette mère abominable une telle indulgence. Quant à Laudénbach, la peine de mort n'existant pas en Autriche, la Cour lui appliqua le châtement suprême : la réclusion perpétuelle.

■ ■ ■

Pas de pitié non plus pour cet autre monstre, jugé huit jours plus tard à la même session des Assises de Vienne : Victor Zadrzil.

C'est ce jeune homme au front étroit, à la bouche large et charnue, mais bien habillé, et portant beau, qui, se faisant passer pour l'avocat de Françoise Wachauf — en réalité sa maîtresse — attira la propriétaire de celle-ci, Irma Hœpflingen, veuve d'un professeur autrichien, dans une maison qu'elle venait de sous-louer à Françoise, l'y assassina pour la voler et, comme sa complice, terrorisée, hurlait, l'abattit à son tour de deux coups de feu.

Françoise Wachauf en réchappa après de longs mois de souffrance, et elle se trouve au banc des accusés, séparé seulement de Zadrzil par un garde. Elle est petite, menue, d'aspect chétif et puéril, et elle répondra au président comme un enfant craintif aux questions posées par un examinateur. Anciens amants qui maintenant se haïssent, les deux accusés n'échangeront pas un regard durant cinq jours d'audience.

— Votre profession, Zadrzil ? Hélas ! Il n'a pas de profession. Mais, par contre, et bien qu'il n'ait que 31 ans, un casier judiciaire déjà lourdement chargé.

Huit ans de prison pour faux en écriture, vols, escroqueries, etc.

Type accompli du Don Juan moyen, Zadrzil paraissait irrésistible à la plupart des femmes



Le front étroit, mais portant beau, Zadrzil nia l'évidence.

qu'il avait choisies pour victimes, et qu'il se hâtait d'abandonner après les avoir dépouillées de leurs économies et de leurs bijoux. A toutes, il commençait par promettre le mariage. Effectivement marié, pourtant, il était bientôt devenu bigame en empruntant l'état civil de son frère. Ses femmes et ses nombreuses maîtresses étaient littéralement fascinées par ce grand garçon hâbleur et mâle, d'un chic discutabile et même assez vulgaire. Elles lui rendaient des visites assidues quand il était en prison, lui apportaient des douceurs, et attendaient fébrilement qu'on le rendit à la liberté pour se redonner à lui corps et âme.

Il les eût entraînés au pire. L'une d'elles, Françoise Wachauf, sa complice et sa victime, hypnotisée par lui et comme envoutée, le suivit aveuglément, jusqu'au crime.

Face au jury, la prestance et la jactance de Zadrzil flanchèrent.

Il nia tout. Jusqu'à l'évidence. Avec une lâcheté écœurante.

— Si ce n'est pas vous qui avez tué Mme Hœpflingen, qui est-ce alors ?

— Françoise Wachauf !...

— Canaille, canaille, rugit celle-ci. Ce n'est pas vrai ! Canaille !

— Mais vous avez voulu tuer Françoise Wachauf ?

— Non.

— Vous avez pourtant tiré deux coups de revolver sur elle ?

— C'est faux ! Les coups partirent d'eux-mêmes. J'ai voulu arracher l'arme dont Françoise s'était servie pour assassiner Mme Hœpflingen ; elle me résista et, durant la lutte, le revolver se déchargea deux fois, blessant Françoise au sein et à l'œil.

— Ces mensonges sont ridicules, observa un des jurés. Avouez donc la vérité ; à présent, ce serait pour vous la seule circonstance atténuante.

Zadrzil s'obstina dans ses dénégations ineptes. Il s'obstina en vain. A lui aussi, la réclusion perpétuelle fut appliquée, tandis que Françoise Wachauf s'en tirait avec 4 ans de prison.

■ ■ ■

Landru, Powers, Laudénbach, Zadrzil... La série rouge des Don Juans tragiques s'allonge. Et, toujours, tourne autour des mêmes appeaux, la ronde enfiévrée des « veuves joyeuses » et des frivoles inconsolées.

N. TASSIN.



Maintenant, l'assassin Frantz Laudénbach et sa femme — sa complice — étaient assis l'un derrière l'autre dans le box des accusés.



On ne réussit à dégager le puisatier Machurat qu'à l'instant où il expirait.

En vain, les soldats du génie s'étaient exténués des heures durant à le sauver.

Le dimanche 17 juillet, sept jeunes garçons, faisant partie de « l'Union des Eclaireurs Unionistes de France », quittaient Paris pour Viroflay. Joyeux d'abandonner pour un jour l'atmosphère bruyante de la capitale, l'air trop lourd des rues, la contrainte d'une vie civilisée, ils allaient le long des routes verdoyantes, chantant à tue-tête les vieilles chansons françaises et frappant allègrement de leur bâton le sol de la route.

A Viroflay, près de la Chaumière, une sablonnière offrait sa masse jaune aux jeux des enfants. L'un d'eux eut l'idée de creuser une sape. Rapidement, de l'idée on passa à l'exécution du projet. Les couteaux furent sortis des gaines de cuir et entamèrent le sol friable.

Soudain, sans bruit, comme une masse brutale et sournoise, le haut du talus glissa. Il y eut un peu de poussière. Trois des travailleurs, les petits Guy Bossier et Jean Mossot, ainsi que le chef de la patrouille, Maurice Cadot, étaient ensevelis sous le tas de sable, au fond de la sape qu'ils creusaient.

Les autres garçons, fébrilement, appelèrent à l'aide et, de leurs mains, de leurs couteaux, s'attaquèrent à la masse de terre. Des promeneurs se joignirent aux enfants.

Mais lorsque, après un quart d'heure d'efforts, les victimes furent retirées, deux d'entre elles avaient cessé de vivre. Seul, Jean Mossot s'en tirait avec de légères blessures.

Ces deux petits scouts qui étaient partis pleins de gaieté et d'entrain étaient morts de l'atroce souffrance des enterrés vivants.

■ ■ ■

Un paysage de mine... Les puits et les terris alternent leurs silhouettes fragiles et massives. Un soleil splendide glisse à fleur de terre. Soudain, une rumeur court d'un bout à l'autre du pays... une galerie s'est effondrée. Des hommes sont murés vivants dans le charbon.

Contre les grilles de la mine, fermées en toute hâte et que des gendarmes et des sol-

dats protègent contre la foule, des visages angoissés viennent se plaquer : visages de mères, d'épouses, de sœurs, d'enfants. En silence, ils regardent les sauveteurs aller et venir à travers l'immense cour qui paraît soudain triste.

A plusieurs centaines de mètres sous terre se joue un atroce drame. Des mineurs qui, ce matin encore, jouissaient de la lumière, de l'air vif, sont enterrés vivants au bout d'une galerie. Une muraille épaisse de blocs noirs les sépare des vivants.

Tout d'abord, ils espèrent. Puis, le temps passe inexorablement sans qu'ils entendent la pioche des sauveteurs qui leur apportera la délivrance. Ils ont essayé sans répit de creuser dans le mur de leur tombeau. Pendant des heures et des heures, ils ont travaillé à la lueur des lampes. Tout leur a été bon pour tenter de forer une ouverture dans la masse éboulée, leurs outils, un madrier, un bout de rail arraché au sol, et même leurs mains.

Mais bientôt à bout de forces, à bout de souffle et d'espoir, ils ont renoncé à cet impossible labeur. Alors commence pour eux l'atroce agonie des enterrés vivants. L'air se raréfie, les lumières une à une s'éteignent, et la nuit vient ajouter son horreur à cette mort lente au fond d'une fosse noire, à plusieurs centaines de mètres sous terre.

Et un sauveteur, muni d'un microphone, assistera peut-être, impuissant, à cette affreuse fin de ses camarades. Il entendra le heurt de poings sur les parois, les cris d'appels, les hurlements de folie, les râles d'épouvante...

Les égoutiers, les puisatiers sont aussi menacés par cette mort épouvantable, et l'on se souvient de l'affreux supplice qu'endura le manoeuvre de Bourg, Machurat, qui, pris sous un éboulis, vécut plusieurs jours. Il pouvait converser avec ses sauveteurs. Ceux-ci, des camarades de travail, des soldats du génie, travaillaient sans relâche pour dégager le malheureux :

— Dépêchez-vous, suppliait l'enterré vivant. Je suis affreusement blessé. Je ne peux presque plus respirer.

— Courage, lui criait-on, il n'y a plus que pour deux heures de travail.

Deux heures encore de supplice :

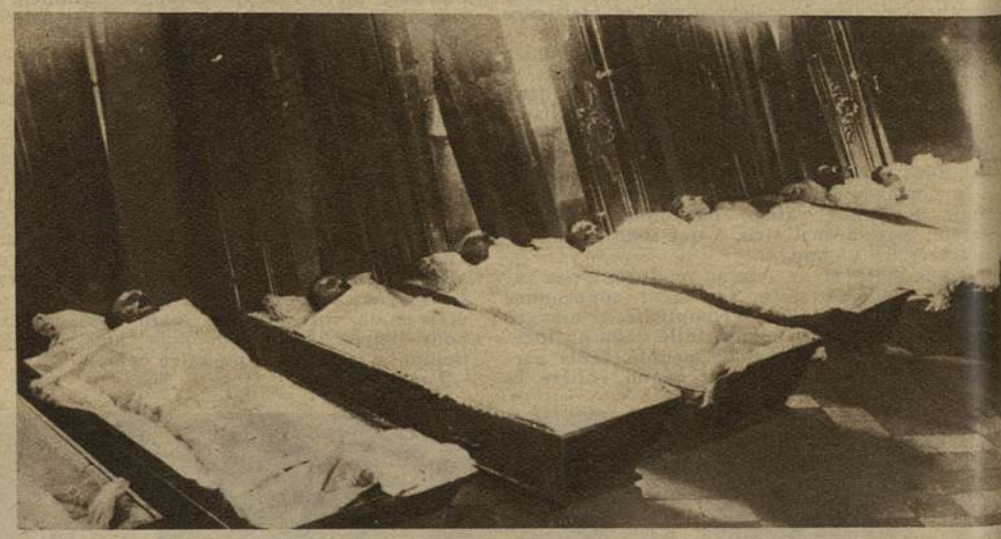
— Une heure... Une demi-heure... Un quart d'heure...

Après le terrible éboulement de Waldenburg (Silésie), les cercueils des nombreuses victimes sont rangés, à la morgue, en une file macabre, afin qu'elles puissent être identifiées.

Un sauveteur écoute au micro les appels déchirants des mineurs ensevelis et assiste, impuissant, à leur agonie



ENTERRÉS VIVANTS



On entendait encore la voix faible du puisatier.

Mais lorsque, sous la pioche des sauveteurs, tomba le dernier bloc de terre, Machurat était mort. Il avait enduré jusqu'à la dernière minute le supplice de l'espérance.

■ ■ ■

La mort blanche... Quelque part dans les Alpes, en hiver. La montagne a couvert ses flancs d'une couche épaisse de neige. Des skieurs jouissant de la douceur du jour, de la caresse d'un soleil timide, glissent sur la piste blanche. Soudain, du haut d'un couloir, une masse immaculée se met en mouvement.

Au printemps, la neige se détache par blocs énormes qui broient tout sur leur passage, mais, au début de l'hiver, elle glisse comme de l'eau. Avec la pente qui s'accen-

tue, la vitesse augmente. Les infortunés skieurs veulent s'échapper. Vainement, la vague blanche les submerge.

Entraînés par le flot implacable, ils roulés jusqu'au fond du ravin.

Si la neige est poudreuse et sèche, pénètre dans le nez, dans la bouche et voque une rapide asphyxie. Sinon, l'air peut vivre encore trois heures sous son ceul glacé. Il ne peut faire un mouvement la masse l'enserme de toutes parts. Il sent son visage la caresse froide de la neige, lui pèse sur les yeux, sur les narines, sur la bouche.

Alors, lentement, il meurt, sans même avoir esquissé le geste d'agonie.

Lorsque ses camarades, grâce au rouge qu'il est coutume de laisser traîner après soi dans une excursion dangereuse, auront repéré la place où gît leur compagnon, ils dégageront de la tombe de





Dans cette fosse, on retrouva le cadavre de Champaubert, enterré volontaire...

... Le « marquis » avait voulu faire une publicité extravagante à ses Mémoires.

Le corps a peine crispé, recouvert d'une langue de glace.

Pendant l'hiver 1930, une vingtaine de soldats italiens, manœuvrant du côté de Barneccchia, furent surpris par une avalanche. Il fallut plusieurs jours pour dégager leurs cadavres.

Enfin, un matin, on parvint à les arracher de leur tombe blanche. Couchés sur leurs visages, on les fit glisser le long des névés jusqu'au premier village où, aux sons des cloches pleurant dans leurs tours de pierres, ils furent cloués dans des cercueils, fleurant la lisière des sapins.

La montagne réserve une autre mort aussi atroce. L'alpiniste a glissé jusqu'au fond d'une crevasse. Dans sa chute, il s'est brisé les jambes. Etendu sur le dos, il aperçoit la blanche fente, là-haut, très loin au-dessus de lui. Pendant des heures et des heures, il crie d'appel et de souffrance. Mais les parois lisses de son tombeau ne laissent pas jaillir sa voix. Il sent alors le froid de la glace le pénétrer jusqu'à la moelle.

Et, là-haut, les lèvres de la crevasse se rejoignent lentement, emmurant vivant l'alpiniste impuissant.

■ ■ ■

Les anciens avaient compris que la mort des enterrés vivants était un supplice épouvantable. C'est pourquoi les Romains condamnaient les vestales qui avaient failli à leur tâche sacrée à être scellées vivantes dans un caveau.

Vêtues de leurs robes blanches, les femmes descendaient l'étroit escalier qui menait au fond de la fosse. Un lit les y attendait, qui devait devenir leur lit de mort. Une lampe à huile brûlait suspendue à la voûte. On donnait quelques provisions aux malheureuses afin de prolonger l'horreur de leur hébergement.

Puis, les exécuteurs remontaient l'escalier. La pauvre vestale apercevait une dernière fois par l'ouverture de sa tombe la clarté du ciel, la douceur d'un visage, la couleur d'un manteau. La lourde pierre retombait avec un bruit sourd, et elle entendait maintenant le roulement des truilles cimentant la dalle du tombeau.

Au Moyen-Age, dans les châteaux-forts, les seigneurs puissants et inhumains avaient fait construire des oubliettes : trappes secrètes, escaliers dérobés ; ils y faisaient disparaître

Au château de Saint-Bonnet, on retrouva, figées dans leur dernier spasme d'agonie (ci-dessus, à gauche) les victimes du baron des Adrets, le cruel hobereau qui les avait fait emmurer.

Le grisou vient d'éclater et, muni de son masque à gaz, le mineur enfouit attendri et désespérément du secours.



leurs ennemis sans que ceux-ci laissent de traces. On peut imaginer facilement les spectacles d'horreur qui se déroulèrent au fond de ces caves sans air et sans lumière, peuplées de reptiles immondes et de limaces visqueuses.

Durant les guerres de religion, à Saint-Bonnet-le-Château, petit bourg pittoresquement perché sur un éperon rocheux, non loin des premiers contreforts du Massif Central, le terrible baron des Adrets fit jeter dans un caveau de l'église toute la population du château, puis, il fit sceller à l'aide de crampons la pierre tombale.

Lorsque, au début du xx^e siècle, on ouvrit le caveau, on retrouva les cadavres des victimes du huguenot. Un gaz méphitique les avait conservés. On put reconstituer, grâce aux corps figés dans leurs derniers spasmes d'agonie, la tragique fin des habitants du château de Saint-Bonnet.

Il y avait là des femmes, des vieillards, des enfants. Sur leurs faces parcheminées, on lisait encore toutes les expressions de souffrance, d'angoisse, de terreur, de désespoir.

■ ■ ■

Quel est celui de nous qui n'a jamais éprouvé la peur d'être enseveli vivant et de se réveiller dans son cercueil ?

Les cas d'inhumation prématurée sont rares, cependant ceux que l'on connaît sont suffisamment terrifiants en eux-mêmes.

Pendant la terrible épidémie de grippe espagnole, en 1918, dans un hôpital de Lyon, un homme mourut. Il présentait tous les signes d'une mort réelle : rigidité cadavérique, lividité du corps. On prétextait la crainte de la contagion pour hâter l'inhumation. Rapidement le corps fut cloué dans un cercueil, et transporté dans la chapelle de l'hôpital pour recevoir une absoute hâtive.

Tandis que le prêtre récitait les dernières prières liturgiques, des coups résonnèrent à l'intérieur de la bière. L'assistance épouvantée s'enfuit. Rapidement les croque-morts déclouèrent le couvercle. Sous le linceul, le mort apparut vivant, réclamant à haute voix

le médecin pour protester « contre, disait-il, cette farce macabre ».

Deux jours plus tard, le malade mourut de nouveau. De crainte de l'enterrer vivant, les médecins, effrayés, attendirent l'apparition des premières marques de décomposition pour ordonner l'enterrement.

J'ai connu, dans une petite ville d'Allemagne, une vieille femme qui avait échappé, grâce au hasard, à cette mort épouvantable. Elle était alors une jeune fille, appartenant à une riche famille. Un matin, la femme de chambre, venant lui apporter son petit déjeuner, la découvrit étendue sans vie sur son lit. Le corps était déjà froid.

On vêtit le cadavre de ses plus beaux vêtements. On le couvrit de bijoux, et le corps fut enfermé dans un cercueil de bois précieux.

Les funérailles se déroulèrent au milieu d'une affluente considérable. Le cercueil fut descendu dans le caveau familial.

La nuit suivante, un domestique, qui avait assisté à l'ensevelissement, pénétra dans le cimetière, souleva la dalle mortuaire et pénétra dans le tombeau. Il força le cercueil et,

Nul n'a oublié la fin tragique du marquis de Champaubert. Pour faire une publicité à ses « Mémoires » le pseudo marquis du château du Prieuré, près de Dinard, avait décidé de se faire enterrer vivant.

Avec l'aide de son complice Bourgogne, il construisit un grossier cercueil, s'y fit enfermer et enterrer dans un bois voisin. Un tuyau de poêle était fixé à la bière, et devait permettre à l'enseveli de respirer et de recevoir quelques provisions de l'extérieur.

Des lettres envoyées à la police et à la presse parlaient d'un châtement infligé par « les chevaliers de Thémis » au châtelain du Prieuré.

Lorsqu'on déterra de Champaubert, on trouva son cadavre horriblement contorsionné au fond du cercueil qu'il s'était fabriqué. Le malheureux était mort asphyxié. Malgré toutes les précautions prises, le tuyau d'aération n'était pas suffisant.

On s'imagina ce que dut être l'agonie atroce de l'enterré vivant, dans sa prison trop étroite. Par le tuyau, il apercevait le ciel. Il cria, mais vainement. Comme, vainement, il essaya de soulever de ses mains et de son dos le poids de sa tombe.



Les boys-scouts Guy Bossier (à gauche) et Jean Mossot (à droite) s'aventurèrent dans une sape qu'ils avaient creusée. Seul, le jeune Mossot put en être retiré viv.



Un guide tente d'arracher à la mort blanche un touriste enseveli dans la neige.



Une patrouille de soldats italiens se porte au secours de chasseurs alpins disparus.

sous le linceul de soie blanche, le corps rigide de la jeune femme apparut.

Le cambrioleur s'empara des bijoux. Il allait se retirer, lorsqu'il vit briller, au doigt de la morte, une bague sertie d'un diamant de la plus belle eau. Il essaya de retirer l'anneau. Impossible : les doigts crispés de la morte ne le permettaient pas.

Sans hésiter, le voleur prit son couteau et coupa le doigt. Le sang jaillit, un frémissement parcourut tout le corps, sans vie, semblait-il, depuis plusieurs jours. La jeune fille ouvrit les yeux et se dressa sur son séant.

Fou d'épouvante, le domestique laissa tomber les bijoux et s'enfuit.

C'est aussi en Allemagne que se place l'histoire suivante. Un gardien du cimetière de Dusseldorf, faisant une tournée, la nuit, dans le champ des morts, entendit un bruit sourd. Il pensa aussitôt qu'il s'agissait d'un enterré vivant. Appliquant son oreille contre terre, il parvint à repérer la tombe dans laquelle un homme se débattait tragiquement contre une mort atroce.

Il courut chercher une bêche et, fébrilement, se mit à creuser. Pendant une heure, il travailla sans relâche, le front couvert de sueur. Lorsque le cercueil fut enfin mis à nu, tout bruit avait cessé. A l'aide de sa bêche, il fit sauter le couvercle du cercueil. Un horrible spectacle s'offrit à sa vue. Les vêtements déchirés, les doigts en sang, les yeux révulsés, la bouche ouverte, l'enterré était mort après avoir tenté, mais en vain, de sortir de sa tombe.

Le lendemain matin, on découvrit le gardien du cimetière. Il était devenu fou et avait passé sa nuit à déterrer des cadavres.

— Ils sont tous vivants, hurla-t-il à l'approche des policiers. Déterrez-les vite ! Tous les morts sont vivants.

Cependant, le cas des enterrés vivants est plus rare qu'on ne croit. Il est un fait banal, dont la constatation occasionnelle vient de temps en temps frapper l'imagination. Lors d'une exhumation, peu éloignée de l'enterrement, à l'ouverture de la bière, on constate que le corps a changé de position. Aussitôt certains y voient la preuve du drame souterrain : l'enseveli a repris vie dans son cercueil et s'est débattu contre l'horrible claustration avant de périr lamentablement.

Or, il faut savoir que tous les cadavres bougent et pendant assez longtemps. Pendant la guerre, ceux qui étaient dans les tranchées ont vu ce spectacle horrible des cadavres, inertes un jour, puis soulevant leurs bras comme pour les croiser, ou, s'ils étaient face à terre, soulevant tout leur corps dans une lente et puissante contraction. Ce phénomène est dû à la tension des muscles et à la pression des gaz putrides.

Signalons que la Chambre des députés, le 4 février 1931, a voté une proposition de résolution ainsi conçue :

« La Chambre invite le Gouvernement à réglementer, après avis de l'Académie des Sciences, la vérification du décès par une épreuve médico-scientifique nettement affirmative établissant la certitude de la mort, dans le but de restreindre le plus possible le nombre des inhumations en état de mort apparente. »

Le professeur Balthazard, professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine, et le professeur Lopicque, de la Sorbonne, tous deux membres de l'Académie des Sciences, déposèrent des rapports favorables.

Ainsi cessera peu à peu l'horrible cauchemar qui assaille tant de nos semblables, et qui leur fait craindre, parfois, l'atroce réveil, entre les planches rugueuses d'un étroit cercueil.

F. DUPIN.



La roulotte des Escuder stationnait alors au bord de la route qui va de Torrelles à Saint-Laurent de la Salanque, tout près de la roulotte de Gimenez.

Perpignan (de notre correspondant particulier).

Les enfants s'attroupent. Un homme abandonne le panier d'osier commencé et vient me dévisager, menaçant. Une vieille femme commence un long, trop long discours, qui fait penser à une plainte monotone, interminable...

J'écoute...
Il y a maintenant aux portes de Perpignan un campement de bohémiens. Trois ou quatre roulottes, posées sur un talus de la route et où niche une marmaille débordante de vie. Mais elles sont serrées les unes contre les autres, et les hommes veillent autour comme s'ils redoutaient un ennemi.

Quand, leur demandant d'où ils viennent, on les interroge, ils haussent les épaules. Quand on veut savoir pourquoi ils ont arrêté leurs pas dans un pays qui leur est hostile, leurs regards embrassent Perpignan et ils murmurent le nom de Gimenez...

Le voyageur comprend mal et insiste. Ils se taisent. Seule la crainte les fait parler, la crainte du gendarme qui questionne ou du juge qui veut savoir. Alors ils racontent le drame de la tribu.

J'ai écouté...

La roulotte des Escuder était, en juin de l'autre année, sur la route qui va de Torrelles à Saint-Laurent de la Salanque, tout près de la roulotte de Gimenez, le nomade.

Tous ceux qui ont vu Gimenez, ne fût-ce qu'une seule fois, ne l'oublieront jamais. Imaginez un visage rude et cuiré, des sourcils énormes et tous les stigmates de la brute : tel était l'Espagnol Gimenez.

Gimenez connaissait Escuder de longue date : le hasard avait groupé leurs roulottes dans un même campement de nomades. Ils vivaient là en bonnes relations de voisinage. Mieux encore, la fortune les avait communément servis. On demandait des manœuvres pour activer le goudronnage de la route. Ils se présentèrent et furent agréés par M. E..., entrepreneur à Perpignan.

Pouvait-on supposer qu'un drame pût éclater dans une tribu que justement le sort favorisait ? Il se produisit cependant...

Cela se passa un matin, en ce même mois de juin, à la demie de dix heures. Deux enfants, Pauline Escuder, une fillette de cinq ans et demi, et sa cousine Rosalie Arinus, plus vieille de deux ans, jouaient à l'entrée du campement, dans le fossé rempli d'herbe grasse qui sépare les vignes fleuries de la route.

On vit apparaître Gimenez. Il descendait l'échelle droite d'une roulotte, de la roulotte des Escuder précisément, où il était entré comme chez lui.

On l'entendit crier :
— Merci, la vieille !

Il venait d'avoir recours aux bons offices de la mère de la petite Escuder et de lui faire recoudre un de ses vêtements déchirés.

Les enfants jouaient et chantaient. Gimenez s'avança vers elles.

— Qui veut des sous ? dit-il.

Pauline et Rosalie tendirent leurs petites mains. Gimenez fouilla ses poches. Pauline Escuder reçut pour sa part cinquante centimes et Rosalie seulement deux sous...

— Venez avec moi, murmura encore Gimenez.

Tout à côté, les femmes du campement vauquaient à leur besogne. Aucune ne s'étonna de voir Gimenez s'éloigner en compagnie des enfants. Il tenait Pauline sous son bras, comme lorsqu'on joue ; il entraînait Rosalie par la main.

Il disparut dans le chemin qui s'enfonce dans les vignes.

Il y eut un incident. A peine avaient-ils parcouru une centaine de mètres que Rosalie, prise par un pressentiment vague, lâcha la main de l'Espagnol et revint à toutes jambes au campement.

La première femme qu'elle rencontra fut Mme Escuder, mère de la petite Pauline.

Elle lui désigna les silhouettes dissimulées à demi par les pampres.

— Pauline est avec l'homme, murmura-t-elle.

Mme Escuder haussa les épaules. Quel mal y avait-il à ce que l'Espagnol fût avec son enfant ?

Rosalie, toute sanglotante, insista :
— Il fait peur. C'est un homme méchant.

On voulut la rassurer. Mme Escuder et d'autres femmes de la tribu crièrent à haute voix les noms de Pauline et de Gimenez, leur demandant de revenir ; nulle réponse ne parvint à leurs appels. Elles entrèrent dans la vigne et n'y virent plus aucune forme humaine.

Une demi-heure plus tard, M. Escuder, qui revenait de travailler sur la route, rencontra Gimenez. On l'avait prévenu de la disparition de l'enfant. Il questionna l'Espagnol :
— Je ne sais rien, répliqua Gimenez.

Le sang monta aux joues de M. Escuder. Le détachement de l'Espagnol lui parut suspect. Ils échangèrent des mots durs. M. Escuder montra les poings.

— Prends garde, je vais porter plainte, conclut M. Escuder.

Gimenez s'éloigna. Un peu plus loin, rencontrant Mme Escuder, il se contenta de lui dire que l'enfant l'avait quitté et qu'il ne savait ce qu'elle était devenue...

Celle qui me parlait était une vieille femme, une aïeule de la tribu des Escuder. Un homme l'interrompit :

— Il ne savait pas où était l'enfant, mais deux heures plus tard il volait une bicyclette, afin d'arriver plus rapidement au chantier, et là, il réclamait son compte, afin de mettre le cap sur l'Espagne. Heureusement, on n'a pas voulu le payer, et, comme la bicyclette ne lui appartenait pas, on l'a fait arrêter. Sans cela où serait-il ? On l'a retrouvé sous un pont, vers le soir. Il se préparait à passer la nuit sur la berge... On n'a retrouvé le cadavre que le surlendemain...

Il baissa la tête. Des larmes brillaient dans ses yeux. On ne fit revivre la scène. Un matin, M. Blazy, un propriétaire de Torrelles, entra dans la roulotte des Escuder. Il murmura :

— Je cherchais des lentilles d'eau pour mes canards, dans le torrent de la Madraguère, quand j'ai ramené quelque chose dans mon épuiette. Venez voir...

Escuder et sa femme le suivirent, intrigués. Ils aperçurent bientôt le cadavre de leur petite enfant.

On ramena le corps de Pauline au campement. La journée funèbre commença. Les

hommes implorèrent leurs dieux. Les femmes adressaient au ciel des imprécations et, s'arrachant les cheveux, juraient de n'avoir pas l'âme en repos tant que l'assassin ne serait pas châtié.

Gimenez comparut bientôt devant la tribu, tout entière assemblée. Heureusement pour lui, il était protégé par les gendarmes...

Tout d'abord, il déclara ne rien savoir. Puis il commença un étrange récit :

— J'ai emporté l'enfant jusqu'à la rivière. Nous nous sommes baignés. Elle était sale ; je l'ai lavée. Quand j'ai voulu la faire revenir au campement, je l'ai vainement cherchée : elle avait dû tomber à l'eau. J'étais affolé... Je me suis enfui...

Il fut interrompu par l'arrivée du médecin légiste. L'homme de l'art déclara bientôt :
— Pauline a été étranglée, violée, puis jetée à l'eau.

Gimenez changea de ton.
— Ce n'est pas ça. J'ai pris l'enfant par le cou. Je l'ai plongée dans l'eau. Quand je l'en



Une haie de ronces avait arrêté le fuyard, mais il l'avait escaladée.



M. Blazy cherchait des lentilles d'eau dans la Madraguère, quand il repêcha le petit cadavre.

ai retirée, elle ne bougeait plus. Alors, je l'ai lâchée dans la mare...

On le questionna :

— Pourquoi avez-vous fait ça ?

Il répliqua, fuyant les regards :

— J'avais bu.

L'enquête commença. On reconstitua les actes de l'assassin. Il avait parcouru cent mètres environ en compagnie de Pauline, parmi les vignes. Là, il l'avait assise de force. Et puis, enfin il l'avait tuée...

La vision du petit cadavre lui donna le sentiment de la crainte et du châtement. Que devait-il faire ? Il prit le corps ensanglanté dans ses bras, marcha dans la vigne, descendit vers la rivière. Une haie de ronces arrêta sa course ; il l'escalada.

Arrivé à la rivière, il déposa le petit corps sur la rive, le recouvrit de sa veste. Il inspecta les environs : nul ne le voyait.

Il se chargea du fardeau, entra dans l'eau, et, à vingt mètres d'un pont, le posa sur les roseaux penchés qui jalonnent le franc-bord. Un bruit de pas interrompit sa besogne : une vieille femme passait. Il attendit qu'elle se fût éloignée et enfin se débarrassa de son fardeau.

Mais ceux qui s'intéressent à l'aventure monstrueuse de l'ogre errant, que M^r Borie la lourde tâche de défendre aux assises, on évoque pour moi une autre thèse non moins monstrueuse.

Ils disent :
— Ce n'est pas Gimenez qui a tué. C'est un autre, l'homme à qui l'Espagnol voulait vendre la petite Pauline...

« Cet homme, Gimenez l'avait rencontré dans un café de Perpignan. Il ne le connaissait pas. L'inconnu lui parla de la fillette des Escuder. Il la voulait. Il voulait qu'elle lui fût remise « propre », selon l'expression même de Gimenez.

« Gimenez, alléché par la promesse d'une somme que devait lui verser l'inconnu, alla chercher l'enfant et la baigna dans le gouffre de la Madraguère. L'homme arriva en auto, prit livraison de l'enfant. Quand il vint la rendre au nomade, elle était inanimée. Gimenez voulut réclamer son dû à l'inconnu : l'homme le menaça et disparut dans son auto. Alors Gimenez, ne sachant que faire de l'enfant, la précipita dans le torrent... »

L'histoire provient, bien entendu, de Gimenez lui-même. Est-elle vraie ? Mais, alors, quel est le compagnon de l'ogre errant ?

Ferdinand GREZAUD.

L'OGRE ERRANT

Gimenez le nomade semblait s'attendrir auprès de la marmaille débordante de vie de la tribu.



CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 39.502 : Classes primaires complètes : Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 39.509 : Classes secondaires complètes : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 39.514 : Carrières administratives.

Broch. 39.523 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 39.525 : Emplois réservés.

Broch. 39.532 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 39.536 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 39.544 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 39.552 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 39.559 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 39.562 : Marine marchande.

Broch. 39.567 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 39.576 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 39.579 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chémiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chémisier, professorats).

Broch. 39.589 : Journalisme, secrétariats ; étiologie usuelle.

Broch. 39.592 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 39.596 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

LA MALCHANCE

est vaincue par l'Astrologie
HOROSCOPE GRATUIT

La réputation du Professeur DJEMARO, Astrologue Scientifique, n'est plus à faire, ses conseils et révélations sont universellement appréciés, sa faculté de lire la vie humaine est surprenante, et les pouvoirs de son merveilleux talisman en métal radio-actif sont prodigieux.

Il a décidé, durant son séjour, en France, de venir en aide à ceux qui souffrent, de les guider dans la vie, d'être pour eux un ami sincère et prévoyant, d'améliorer leur destinée par sa clairvoyance et sa sagacité.

Vous qui avez des peines, des soucis, de la malchance, n'attendez pas qu'il soit trop tard, demandez l'esquisse de votre vie que vous recevrez, sous pli cacheté et discret.

Écrivez-lui LISIBLEMENT vos nom, prénoms (si vous êtes Madame, ajoutez votre nom de demoiselle), DATE DE NAISSANCE exacte, adresse et, si vous voulez, joignez 2 fr. en timbres-poste pour frais d'écritures.

Professeur DJEMARO, service VL, 17, rue de l'Industrie, COLOMBES (Seine).

SPORTIFS

Ce Chronographe en bracelet ou en montre de poche au choix, vous permet d'avoir l'heure exacte, de prendre le temps au 1/5^e de sec. Garanti 6 ans. Envoi contre remboursement

30.

Antimagnétique 35.

Prime à tout acheteur : un superbe briquet semi-automatique, valeur commerciale : 20., ou baguette or contrôlée.

Bracelet-montre, plaqué or ou argent : 30.

Fab. LYNDIA - Morteau près Besançon
Dépôt à Paris : 75, Rue Lafayette

PROCHAIN CONCOURS
Secrétaire près les Commissariats de
POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Écrire : l'École Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, 4, Paris (6^e)

ROD "LE MAÎTRE DÉTECTIVE"
67, quai de Valmy (près République), reçoit de 17 à 19 heures et sur rendez-vous. Recherches, enquêtes, filatures. Toutes missions.

AVIS
Le Détective ASHELBE
reçoit tous les jours
de 4 à 7 heures.
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

de la GAITE CHEZ VOUS par la MUSIQUE

C'EST CE QUE VOUS APPORTE AVEC
12 MOIS DE CRÉDIT
L'INTERMÉDIAIRE, 17, rue Monsigny, 17, à PARIS

"EDISON-BELL"
(Modèle de fabrication française)
gagné simili-cuir bleu, diaphragme à aiguille, qualité supérieure, moteur pouvant jouer deux faces sans remontage, puissante amplification, boîte à aiguilles extérieure, poignée extensible.

40 fr.
à la commande
et
12 MENSUALITÉS
de
45 fr.

"ERARD"
(la célèbre marque française de pianos) luxueux gainage simili-cuir, marron, vert ou grenat diaphragme à aiguille, manivelle intérieure fixe. Ressort spécial double. Arrêt automatique, fonctionnant sans réglage préalable. Couvercle contenant 8 disques de 30 centimètres.

60 fr.
à la commande
et
12 MENSUALITÉS
de
70 fr.



GARANTIE : 1 AN
AVEC CHACUN DE CES APPAREILS SONT COMPRIS
30 Morceaux "EDISON-BELL" à choisir dans le répertoire de cette marque et une boîte de 200 aiguilles
Nous livrons aussi avec 12 mois de crédit les disques de toutes marques sans majoration

BULLETIN DE COMMANDE : Veuillez m'envoyer, franco gare, un appareil
NOM _____ PROFESSION _____
ADRESSE _____

Demandez notre "Catalogue D" de phonographes Odéon-Columbia, etc., vendus aussi avec 12 mois de crédit.

VOTRE AVENIR DÉVOILÉ
Une mystérieuse et célèbre voyante astrologue, connue dans le monde entier, est actuellement à Paris. Ses révélations sont extraordinaires. Elle guide, conseille, dévoile TOUT. Facilite aussi amour, mariage. Écrivez-lui de suite : Mme AS. BUICK, 11, rue Sauval, Paris (1^{er}) avec votre date naissance, prénoms, et 5 francs.

M^{me} de THELES CÉLÈBRE PAR SES PREDICTIONS.
Voyante à l'état de veille.
Tarots, Horos. De 3 à 7 h.
et p. cor. mandat 10 fr., d. nuis. T. L. J., lun. exc. 74.
r. Lourmel, 4^e et. à dr. Métro : Beaugrenelle, Paris (15^e).

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et réussir?
Consultez la célèbre et extraordinaire, inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir.
Vous serez utilement guidés. **Thérèse GIRARD, 78, Avenue des Ternes, Paris (17^e), cour 3^e étage. De 1 h. à 7 h.**

MARTHA MARY VOYANTE : Trans. pensée Fixe date 6^e p. lect. d. sable et crist. l à 7 h. sauf L.
78, r. Pindarcourt (20^e) 5^e ét. Mét. : Pl. d. Fêtes. P. cor. 20 f. 50.

Mlle BLANCHE MYRT Extraordinaire
Voyante aveugle
Reçoit t. l. j. même le dim. (sauf mardi), 12, Quai des Célestins (Mét. : Sully-Morland) Consultat. dep. 35 fr.
De 10 à 18 h. Vos affaires, vos santés, vos amours !

MONTRE-BRIQUET
estampillé
semi-automatique
garanti 10 ans **50^f**
même mod. sans montre **10^f**
Envoi contre rembours.
Fabr. E.V. LYNDIA, MORTEAU
près Besançon
Dépôt à Paris : 75, rue Lafayette.

3^{frs} vous recevrez à titre de réclame et pour faire connaître notre Maison
1 MONTRE-BRACELET
1 STYLO (avec garanties)
sans engagement de votre part et sur nos conditions.
Il ne sera tenu compte que des demandes rappelant le nom et la date de ce journal avec votre adresse complète et 3 frs en timbres pour frais divers d'envoi du colis (Indiquer si Dame ou Monsieur)

COMPTOIR (Sect. T) Rue Victor-Hugo, 59, LYON

ON DEMANDE
Messieurs et Dames, sachant lire et écrire, désireux de consacrer une partie de leurs loisirs pour
GAGNER DE L'ARGENT.
Aucune connaissance nécessaire. Nous fournissons toutes instructions utiles. Retournez-nous cette annonce accompagnée de deux francs en timbres postes pour frais d'échantillons et instructions.
OGUR - DIFFUSION
MORTEAU, près Besançon (Doubs)

CHIENS TOUTES RACES
POLICE, CHASSE, GARDE, LUXE
avec pedigree et garanties.
Expéditions tous pays
CHENIL BERGER POLICIER
MONTREUIL (Seine) - Téléphone 225
Succursale : 14, Rue Saint-Roch - PARIS

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.
1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

Horoscope Gratuit
DANS VOTRE VIE
il y a des choses que vous ne devez plus ignorer

Le célèbre professeur KEVODIAH affirme que seule la connaissance de votre Destinée peut vous permettre de modifier votre existence pour obtenir sagement le Bonheur. Par la précision troublante de détails qu'il vous communiquera, vous comprendrez combien il ne vous est utile.

Sa merveilleuse connaissance des sciences Astrologiques lui permettra de dévoiler les secrets de votre Avenir. Il vous renseignera très exactement sur les personnes qui vous entourent. Il vous indiquera vos chances de succès dans vos entreprises et vos affaires, ainsi que le chemin à suivre pour obtenir la réalisation de vos désirs : Mariages, spéculations, héritages. Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sagement de l'être choisi. Vous serez frappé par l'étonnement de vos révélations qui apporteront dans votre vie la prospérité et le bonheur et en écarteront les soucis passés.

N'hésitez pas à lui envoyer vos Nom, adresse, et date de naissance, auxquels vous pouvez joindre 2 fr. en timb. pr frais d'écrit. Il vous adressera sous pli discret une étude gratuite dont vous serez émerveillé.

Professeur KEVODIAH, service RAH
80, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

IL FAUT MAIGRIR
sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5^e jour. Écrivez en citant ce journal, à Mme COURANT, 98, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait venir d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

N'oubliez pas d'emporter en voyage

UNE JUMELLE "UTILIA"

15 MOIS DE CRÉDIT **2 MODÈLES** **15 MOIS DE CRÉDIT**
à votre disposition
fabriqués par une des premières Manufactures du Monde

MODÈLE "G^e TOURISME"
avec BOUSSOLE D'ORIENTATION - Portée : à l'infini

Jumelle galilée, 19 lignes. Optique à 6 lentilles. Objectifs achromatiques 43^{mm}, grande puissance. Oculaires lumineux. Champ d'observation maximum. Visibilité claire et précise à toutes les distances, portée illimitée, mise au point par molette centrale.

Présentation luxueuse gainage maroquin extra-fin ; construite spécialement pour le grand tourisme, excursion en montagne, aviation, voyage en mer. Ses Bonnettes parasol protègent contre l'éclat du soleil.

PRIX : 175 frs
payables 15 frs par mois
Livraison dans un étui cuir dur havane aux conditions du Bulletin de Commande ci-dessous.

MODÈLE "ASTRONOME"
PRISMATIQUE SUPÉRIEURE

Longue portée : **grossissement 8 fois**. Champ de vision : **220 mètres environ à 2.000 mètres**. Modèle adopté par les Armées de Terre et de Mer. Grand écartement stéréoscopique. Objectif de 30^{mm}, oculaire de 8^{mm}. Permet de voir mieux par tous les temps et à toutes les distances et de se livrer aux observations astronomiques. Par temps clair, on distingue nettement le cortège des satellites de Jupiter, les montagnes de la Lune, les amas de Persée, etc. Ensemble incomparable de **grossissement, de clarté et de champ de vision.**

PRIX : 355 frs
payables 25 frs par mois

Modèle riche

Catalogue gratuit sur demande

Chaque Jumelle est livrée dans un élégant étui cuir dur couleur havane, aux conditions inscrites sur le Bulletin de Commande ci-dessous.

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'adresser la Jumelle modèle "Tourisme" à 175 fr. — "Astronome" à 355 fr. — que je paierai 15 fr. ou 25 fr. par mois, jusqu'à complet paiement. Au comptant, 10% d'escompte. Indiquer la Jumelle choisie et la mensualité adoptée.

Nom et Prénoms _____ Profession _____
Adresse _____ Département _____
Ville _____

Signature _____

Prière de découper ce Bulletin et l'envoyer à

L'ÉCONOMIE PRATIQUE, 15, RUE D'ENGHEN, PARIS (X^e)

Le premier hebdomadaire des faits-divers

5^e Année - N° 195

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

21 Juillet 193

DÉTECTIVE

Les enterrés vivants



Des scouts jouaient dans une sablonnière, à Viroflay. Pris sous un éboulement, le chef de patrouille, Maurice Cadot, et l'un de ses jeunes camarades, moururent de l'atroce supplice des enterrés vivants.

(Lire, pages 12 et 13, le saisissant article de notre collaborateur F. Dupin.)

AU SOMMAIRE (Aux confins de la civilisation, par L. C. - Le Pont de la Mort, par Pierre Rocher. - La vengeance du feu, par Henri Anger. -
DE CE NUMÉRO (La Mauresque décapitée, par Henri Bourrières. - Don Juans tragiques, par N. Tassin. - L'ogre errant, par Ferdinand Grezard.